

L'avenir en capitales



Ville de Bruxelles
son enseignement



2012-2013

L'AVENIR EN CAPITALES

Année scolaire 2012-2013

Table des matières

Préface	2
L'Echevine de l'Instruction publique présente «L'Avenir en Capitales»	3
Les projets éducatif, pédagogique et d'établissement	5
■ L'enseignement maternel	8
■ L'enseignement primaire	13
■ L'enseignement spécial maternel et primaire	19
■ L'enseignement secondaire	23
■ Haute Ecole Francisco Ferrer	33
■ L'enseignement supérieur artistique de type long	38
■ L'Académie royale des beaux-arts - Ecole supérieure des arts	39
■ L'enseignement de promotion sociale	41
■ L'enseignement secondaire artistique à horaire réduit	45
■ La natation dans le cadre scolaire	47
■ L'Association Sportive des Ecoles de la Ville de Bruxelles (ASEB)	48
■ Le projet santé	49
■ Le Spos	50
■ Les services parascolaires	52
■ Les activités culturelles et sportives	54
■ Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles & Jeunesse à Bruxelles asbl	56
■ Promotion de la lecture	58
■ Les bibliothèques	60

PRÉFACE

Chers parents,
Chers élèves,

Faire le choix adéquat d'un établissement scolaire, d'une option, d'une pédagogie, est essentiel dans la vie d'un élève puisqu'il détermine en grande partie son avenir.

Pour vous permettre d'effectuer ce choix dans les meilleures conditions, le guide du département de l'Instruction publique «L'Avenir en Capitales» vous procurera de nombreuses informations sur l'offre multiple et complète que propose l'enseignement dispensé par la Ville de Bruxelles.

Je voudrais insister particulièrement sur les valeurs que défend notre enseignement communal. Il se veut porteur et défenseur des valeurs fondatrices d'une société juste, tolérante, solidaire et libre. Aussi, il permet à tous d'envisager l'avenir positivement et sereinement.

Outre bien entendu l'apprentissage des savoirs et des savoir-faire, nous veillons à ce que l'école soit pour nos élèves un véritable lieu de socialisation, d'émancipation, d'épanouissement et d'apprentissage de la démocratie.

Nous veillons également à rester en parfaite adéquation avec les attentes de notre public, avec nos valeurs et notre temps, et à répondre au mieux aux défis d'une société toujours plus complexe.

J'espère que, convaincus par la qualité de notre enseignement, vous trouverez dans ce guide les réponses à vos questions. Et si d'autres surviennent, mes collaborateurs et moi-même restons à votre entière disposition.

Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente année scolaire !

Faouzia HARICHE,
Echevine de l'Instruction publique
et de la Jeunesse

L'Échevine de l'Instruction publique, présente «L'Avenir en Capitales»

Vous cherchez une école de qualité pour votre enfant, quel que soit son âge, et vous souhaitez lui donner tous les atouts possibles pour l'avenir?

Vous désirez suivre une formation sérieuse conduisant à un métier passionnant, stable et bien rémunéré?

Vous avez envie de perfectionner vos acquis, tout en travaillant? de suivre une formation qualifiante vous permettant de retrouver du travail? d'utiliser vos loisirs intelligemment?

Sachez, dès lors, que seuls la Ville de Bruxelles et son enseignement peuvent répondre complètement à vos souhaits.

Choisir une de leurs écoles pour votre enfant ou, éventuellement, pour vous-même, c'est assurément effectuer le bon choix.

En effet, la Ville de Bruxelles s'enorgueillit de posséder un enseignement solide, performant et novateur auquel vous pouvez accorder une totale confiance.

L'autonomie communale, qui s'exerce sur les plans géographique, juridique et économique, en est le principe fondamental.

Ainsi, la Ville, investie du pouvoir d'organiser son propre réseau d'enseignement et d'éducation permanente, l'a voulu très complet et d'une cohérence structurelle nécessaire à son épanouissement : il s'étend du préscolaire au niveau universitaire et même postgraduat.

Cette cohérence se révèle jusque dans l'encadrement professoral : non contente de former elle-même une grande partie de son personnel enseignant, la Ville prend en charge la formation continuée de ses cadres en organisant de fréquents recyclages.

La Ville possède également un système spécifique d'inspection pédagogique ainsi qu'une série de services parascolaires qui permettent l'indispensable valorisation de son réseau scolaire.

Elle dispose actuellement de plusieurs Centres P.M.S., de Centres de Santé, d'un Service d'Inspection médicale scolaire, d'un Centre de Guidance ainsi que d'un important réseau de bibliothèques publiques ou spécialisées.

Initiatives, souci de cohérence et d'originalité ont permis de construire, en matière d'éducation, un réseau des plus novateurs.

Citons, à titre d'exemples, quelques réalisations récentes et pratiques d'innovations dans :

- la formation continuée en psychopédagogie pour les instituteurs(-trices) de l'enseignement maternel;
- la rénovation dans divers domaines de l'enseignement primaire et ce, sous la conduite de l'équipe pédagogique de l'Inspection communale : apprentissage de la lecture par des méthodes fonctionnelles, formation mathématique progressive et individualisée à l'aide de fichiers et de matériels appropriés, utilisation adéquate de l'informatique et de l'audiovisuel dans les écoles, encouragement chez les enfants de l'esprit d'initiative, du pouvoir d'adaptation, de la faculté de recherche, ...;
- l'élaboration de programmes de matières de base et l'évaluation des élèves en fin de scolarité primaire;
- l'expérience d'enseignement de la natation au 1^{er} degré de l'enseignement primaire ordinaire;
- l'approche d'une politique d'éducation à la santé;
- l'école de danse, nantie de professeurs à la renommée internationale visant l'excellence;
- le développement d'un centre d'enseignement à horaire réduit assurant des formations professionnelles de qualité;

- l'organisation, pour les professeurs, bibliothécaires, étudiants et élèves, de séminaires consacrés à la littérature pour la jeunesse;
- l'organisation, pour les professeurs de l'enseignement secondaire, de séminaires dans diverses disciplines;
- l'organisation, pour étudiants et demandeurs d'emploi, d'un Centre d'Evaluation et de Remédiation leur permettant de mesurer leurs prérequis en vue d'une bonne orientation tant scolaire que professionnelle.

En outre, dans le domaine des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, là encore, la Ville de Bruxelles est «à la une» du progrès. Ainsi chaque école de chaque niveau, chaque bibliothèque est dotée d'un site Internet performant. Un parc informatique de 2.100 appareils familiarise petits et grands aux techniques informatiques les plus modernes.

Pour en savoir plus, consultez notre site Brunette (BRUssels NETwork for Telematic and Education) à l'adresse électronique suivante :

www.brunette.brucity.be

Enfin, la caractéristique fondamentale de notre système éducatif réside incontestablement dans l'esprit qui l'anime, un esprit fondé sur l'égalité des chances et sur la tolérance.

Pour ce faire, la Ville s'est donné les moyens de ses ambitions : un enseignement ouvert à tous, empreint de valeurs morales, une volonté de dialogue constant avec les parents, ...

C'est pourquoi nous cherchons, au travers de notre politique éducative, à promouvoir tous les facteurs susceptibles de favoriser l'épanouissement des jeunes et à donner aux élèves et aux étudiants toutes les chances d'assurer leur réussite sociale.

Si vous souhaitez faire plus ample connaissance avec ces écoles performantes, ces enseignants dévoués et compétents, ces formations de qualité, ce projet pédagogique original, cette brochure vous y aidera en vous présentant chaque niveau d'enseignement et en vous fournissant toutes les adresses utiles.

Mais une brochure, si bien faite soit-elle, ne remplacera jamais le contact direct : sachez donc que tous mes collaborateurs – Directeur général, Inspecteurs, Chefs d'établissement – et moi-même restons à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions que vous voudrez bien nous poser.

Pour l'avenir de votre enfant, votre avenir, vous pouvez compter sur notre enseignement.

Bonne lecture et à bientôt.

Les projets éducatif, pédagogique et d'établissement de la Ville de Bruxelles

(enseignement de régime français -
texte adopté par le Conseil communal du 21 juin 2004)

Projet éducatif

En tant que pouvoir organisateur autonome, la Ville de Bruxelles étend son action éducative aux enseignements maternel, primaire, secondaire, supérieur, de promotion sociale et artistique à horaire réduit. Fondé sur des principes de démocratie, de neutralité et de pluralisme, son enseignement appartient au réseau officiel subventionné et est accessible à tous, sans distinction de race, de sexe, de convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

L'instruction est dispensée dans le respect de la personnalité de chaque élève et dans un esprit de tolérance excluant toute forme de fanatisme nuisible à la dignité humaine.

Par ailleurs, la Ville de Bruxelles adhère en tant que pouvoir organisateur aux principes de neutralité de l'enseignement énoncés dans le décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté tel que modifié par le décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement subventionné.

C'est ainsi que l'enseignement sera dispensé dans le respect des principes de tolérance, de libertés et droits fondamentaux tels que définis dans les grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne, de développement de l'esprit critique et de liberté d'expression.

Tout membre du personnel de l'enseignement s'engage à former l'élève en reconnaissant la pluralité des valeurs qui constituent l'humanisme contemporain tout en s'abstenant de toute attitude ou de propos partisans dans des problèmes idéologiques, moraux ou sociaux. Les titulaires des cours philosophiques sont tenus au même devoir de respect et de tolérance.

La diffusion de la connaissance s'effectue sous des formes multiples et vivantes. Elle se déroule sans préjugé et le développement de la réflexion scientifique vise à donner aux élèves la liberté de se forger une opinion personnelle.

Le caractère des écoles est non-confessionnel. Toute sélection d'enfants, d'élèves ou d'étudiants suivant des critères sociaux ou économiques est exclue. Les jeunes sont tous traités avec la même sollicitude.

L'enseignement de la Ville de Bruxelles offre des chances maximales à tous, c'est-à-dire des possibilités de réalisation égales mais adaptées aux capacités de chacun; dans la mesure du possible, il est remédié aux retards ou aux handicaps par une assistance appropriée, de la même manière qu'existe un encouragement des plus doués.

En collaboration avec d'autres instances, l'école joue un rôle social : l'adolescent, conscient de ses droits et de ses responsabilités, apprend à s'intéresser à la société, à acquérir un comportement critique mais positif, en manière telle qu'il s'intègre progressivement à celle-ci et qu'il se conforme à certaines valeurs, à certaines normes et à certains idéaux; l'adolescent acquiert aussi une vision personnelle et cohérente de la vie et de la société.

Le présent projet pédagogique implique l'intégration de toutes les catégories de la communauté éducative. Membres de l'inspection, directions, personnel enseignant et administratif, parents et élèves ainsi que la communauté locale forment les maillons indispensables de cette chaîne que constitue notre enseignement où collaboration étroite et dialogue ouvert contribuent à l'épanouissement harmonieux et à la réussite des jeunes.

La gestion d'un établissement d'enseignement n'est pas seulement le fait de sa direction mais de toute la communauté éducative dont tous les membres apportent leur pierre à l'édification d'une école de qualité, attractive et ouverte sur l'avenir.

Projet pédagogique

1. L'éducation et l'enseignement répondent aux exigences d'aujourd'hui et sont donc régulièrement adaptés, corrigés ou renouvelés grâce aux technologies modernes et à la formation continuée des enseignants.

2. Les élèves reçoivent une éducation qui leur permet d'être des «citoyens du monde».

- Ainsi, dans l'enseignement fondamental, des cours spéciaux s'adressent tout particulièrement aux enfants immigrés.
- Les élèves apprennent à connaître le monde dans lequel ils vivent, en étudiant de façon objective les contextes historiques, culturels, sociaux, économiques et techniques.
- Le but visé est l'intégration aisée de l'élève dans la société moderne. Apprendre à lire, à comprendre, à parler et à écrire plusieurs langues constituent des moyens adéquats pour réaliser cette intégration.
- Le «citoyen du monde» de demain oeuvre en collaboration avec les autres : il lui faut apprendre l'objectivité, la tolérance, le respect du travail et la tolérance, le respect du travail et des opinions d'autrui, ainsi que l'esprit critique envers lui-même.

3. Chaque enfant possède un potentiel de capacités. Déjà dans l'enseignement maternel, il doit avoir la possibilité de les découvrir et ensuite de les développer, sur les plans tant intellectuel que physique, esthétique, social, moral et affectif.

L'enseignement primaire garantit la continuité de cette mission. L'épanouissement optimal du jeune enfant n'est possible que si :

- l'envie d'apprendre et la curiosité naturelle, ainsi que son expérience et son intérêt, constituent l'amorce d'une démarche éducative;

- on tient compte ensuite de ses faiblesses, de ses défauts, de ses imperfections, de ses capacités d'assimilation;

- une équipe d'enseignants l'aide à surmonter les obstacles et répond à ses questions;

- l'enseignement est fondé sur l'individualisation, la différenciation, la remédiation, la réalisation de projets communs, la collaboration avec les condisciples, selon les possibilités de chacun;

- sa conscience sociale est stimulée; l'enfant doit apprendre à se maîtriser; à s'intéresser à la société dans laquelle il est destiné à prendre sa place.

4. La connaissance fonctionnelle, les capacités, la maîtrise des méthodes de recherche et des techniques pour appliquer correctement l'acquis sont prioritaires dans l'enseignement général. Les élèves apprennent, entre autres, à :

- formuler correctement des concepts;
- avoir le sens de l'ordre et de la précision;
- découvrir les rapports qui lient les différents domaines d'apprentissage via une vision globale des matières et un enseignement intégré;
- analyser des problèmes et les comprendre;
- cultiver l'autonomie de travail et la persévérance;
- distinguer l'essentiel de l'accessoire.

5. Les enseignements technique et professionnel offrent, en outre, une orientation de qualification. Une amélioration permanente de la qualité technique des formations aboutit à une intégration rapide et efficace des diplômés dans le monde économique.

Ces élèves sont capables d'utiliser des méthodes adéquates pour résoudre les problèmes rencontrés et de prouver leur compétence et leur efficacité.

Leur créativité doit les stimuler pour trouver les solutions nouvelles qui s'imposent. La volonté de poursuivre sans trêve la formation reste indispensable.

6. Il est essentiel que les élèves acquièrent des attitudes humanistes et qu'ils apprennent à participer au développement de la société. L'acquisition de pareilles attitudes et la souplesse d'adaptation s'obtiennent, entre autres :

- en apprenant aux élèves à développer une vision personnelle, à défendre et à soutenir leurs idées dans le respect du point de vue d'autrui;
- en les rendant disponibles à l'information, à son interprétation et à sa critique;
- en stimulant leur sensibilité et leur réceptivité.

Il s'agit d'éveiller les facultés d'adaptation, de mobilité, de souplesse et de communication, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et de la critique face aux technologies nouvelles.

7. Tous les élèves sont progressivement amenés à un engagement social au sens le plus large du terme ainsi qu'à la découverte de l'importance de la culture: ils comprennent que la vision actuelle du monde n'est pas parfaite et qu'elle peut évoluer; leur soif d'apprendre est accrue par la découverte de nouveaux centres d'intérêt et par une formation continue dans des disciplines variées.

8. Chaque élève, quelque soit son âge, possède un capital santé.

En développant les connaissances, la confiance en soi et les capacités de communication, les différents acteurs

de l'enseignement (enseignants mais aussi partenaires parascolaires) tendent à développer chez l'élève l'acquisition de compétences psychosociales qui lui permettent d'adopter des comportements de santé face à des situations à risques et qui l'aident à préserver voire améliorer son capital santé de départ.

Le perfectionnement des aptitudes indispensables à la vie, l'acquisition d'un «savoir vivre» et le développement de la capacité de l'individu à agir sur sa santé ne s'acquièrent pas du jour au lendemain. C'est un processus dynamique qui se déroule tout le long de la vie et auquel l'école contribue notamment par la mise en place progressive de «projets santé».

L'enseignement de la Ville de Bruxelles est un enseignement engagé qui a pour but de former des individus maîtres de leur sort et conscients de leur identité.

L'être humain et son bonheur priment !

Projet d'établissement

Les Projets d'établissement doivent mettre en oeuvre le Projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles et tenir compte de la disponibilité des membres du personnel, des possibilités financières et respecter les dispositions légales, réglementaires comme statutaires.

L'ENSEIGNEMENT MATERNEL

École maternelle - École de tous les progrès

école de l'accueil,
école de l'autonomie,
école de la sociabilité,
école de l'action,
école de l'expérimentation,
école de l'individualisation,
école de la valorisation,
école de la réussite.

École de la vie

Préférer, pour votre enfant, l'enseignement maternel de la Ville de Bruxelles, c'est opter pour un enseignement qui s'est doté d'un projet pédagogique respectueux de l'Enfant mais aussi une école où :



- l'équipe a rédigé son projet spécifique, et dont les compétences de chaque membre profitent à tous par l'organisation d'ateliers;
- le personnel dynamique et motivé participe à des formations pédagogiques novatrices;
- le jeu est le moteur de toute action;
- l'action pédagogique est centrée sur l'enfant, acteur de son propre devenir;
- l'organisation des espaces est stimulante et suscite le goût d'apprendre et l'envie de progresser;
- la synergie des enseignantes et des représentants du Service de Promotion de la Santé à l'École, du SE.SA.ME, des Centres Psycho-Médico-Sociaux pose un regard pluriel sur l'enfant et garantit l'efficacité des stratégies éducatives;
- famille et équipe éducative collaborent.

Choisir une école maternelle ou fondamentale de la Ville de Bruxelles c'est offrir à votre enfant un lieu privilégié où il se construira dans le respect de ses droits essentiels : être aimé, être différent, être reconnu, se développer harmonieusement à son rythme propre, agir dans la sécurité affective.

Des auxiliaires d'éducation compétentes accueillent aussi vos enfants à midi, avant et après la classe, de 7 h à 18 h.

Ecole maternelle Emile Bockstael

Rue Félix Sterckx, 18 1020 Bruxelles ☎ 02 475 73 40 📠 02 475 73 48
mat.bockstael@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bockstael/mat

autre implantation

Rue Stevens Delannoy 28 1020 Bruxelles ☎ 02 478 62 38



Ecole maternelle de la Buanderie

Rue de la Buanderie, 33 1000 Bruxelles ☎ 02 213 62 90 📠 02 213 62 98
mat.buanderie@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/mat/buanderie

Une école et aussi une famille

autre implantation

Rue de Cureghem, 65 1000 Bruxelles ☎ 02 509 15 60 📠 02 509 15 68
mat.buanderie.cureghem@brunette.brucity.be

L'école de toutes les couleurs



Ecole maternelle Catteau-Aurore

Rue de l'Aurore, 37 1000 Bruxelles ☎ 02 641 14 70 📠 02 641 14 88
mat.catteau.aurore@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/catteau/mat

Une école de la vie ouverte sur le monde



Ecole maternelle Catteau-Victor Horta

Rue Saint-Ghislain, 40 1000 Bruxelles ☎ 02 508 14 20 📠 02 508 14 28
mat.catteau.horta@brunette.brucity.be

Un lieu d'apprentissages où l'architecture se positionne au service de la construction de chacun



Ecole maternelle La Clé

Rue de la Clé, 18 1000 Bruxelles ☎ 02 221 03 00 📠 02 221 03 08
lacle@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/lacle

Petite école maternelle fréquentée par des enfants d'origine multiculturelle située au centre de Bruxelles. Cadre familial

autre implantation

Rue des Six-Jetons, 25 1000 Bruxelles ☎ 02 548 27 50 📠 02 548 27 58
lacle@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/lepage/mat/

Petite école maternelle située sur le campus L. Lepage.





Ecole maternelle Dachsbeck

Rue Blaes, 47

1000 Bruxelles ☎ 02 500 70 80 📠 02 500 70 88

mat.dachsbeck@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/dachsbeck/_private/primaire.htm



Ecole maternelle des Eburons

Rue des Éburons, 50

1000 Bruxelles ☎ 02 237 01 90 📠 02 237 01 98

mat.eburons@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/mat/eburons



Ecole maternelle de l'Eclusier Cogge

Rue de l'Eclusier Cogge, 14

1000 Bruxelles ☎ 02 274 23 10 📠 02 274 23 18

mat.eclusier.cogge@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/mat/eclusier

«Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends.»

Benjamin FRANKLIN



Ecole maternelle de Heembeek

Rue François Vekemans, 38

1120 Bruxelles ☎ 02 266 46 90 📠 02 266 46 98

mat.heembeek@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/mat/heembeek

Une école où la nature est un milieu de vie plein d'enseignements



Ecole maternelle Léopold I^{er}

Rue Laneau, 5

1020 Bruxelles ☎ 02 474 08 00 📠 02 474 08 08

mat.leopold@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/mat/leopold1



Ecole maternelle des Magnolias

Avenue Impératrice Charlotte, 2

1020 Bruxelles ☎ 02 475 45 20 📠 02 475 45 28

mat.magnolias@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/mat/magnolias



Ecole maternelle de la Marolle

Rue Sainte-Thérèse, 1

1000 Bruxelles ☎ 02 507 97 20 📠 02 507 97 28

mat.marolle@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/mat/marolle

L'épanouissement optimal de l'enfant dans un cadre exceptionnel avec une équipe chaleureuse

Ecole maternelle Adolphe Max

Boulevard Clovis, 42 1000 Bruxelles ☎ 02 737 17 00 📠 02 737 17 08

autre implantation

Rue Charles-Quint, 27 1000 Bruxelles
mat.amax@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/max/mat



Ecole maternelle des Pagodes

Avenue de Versailles, 89 1020 Bruxelles ☎ 02 266 11 20 📠 02 266 11 28
mat.pagodes@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/pagodes2/mat

*Les connaissances qu'on entonne de force dans les intelligences les bouchent et les étouffent.
 Pour digérer le savoir, il faut l'avoir avalé avec appétit.*

Anatole FRANCE



Ecole maternelle Reine Astrid

Rue de Wand, 22 1020 Bruxelles ☎ 02 266 48 70 📠 02 266 48 78
mat.reineastrid@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/mat/reineastrid

«Il ne s'agit pas de transmettre la bonne parole aux nouvelles générations mais aussi de leur permettre de prendre la parole et que naissent de nouveaux cercles de poètes.»

François MARCHAND



8 écoles fondamentales accueillent également vos enfants de 2½ à 6 ans

(voir enseignement primaire)

- Ecole fondamentale d'application Emile André
- Ecole fondamentale du Canal
- Ecole fondamentale Congrès-Dachsbeck
- Ecole fondamentale de Haren
- Ecole fondamentale de l'Héliport
- Ecole fondamentale Baron Steens
- Ecole fondamentale du Tivoli
- Ecole préparatoire Emile Jacqmain



L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

«Il faut préparer les Enfants d'aujourd'hui à évoluer dans un monde, non en spectateurs passifs, mais en agents eux-mêmes transformateurs de ce quotidien»

Paul OSTERRIETH

Inscrire un enfant dans une école primaire de la Ville de Bruxelles, c'est choisir pour lui...

... un enseignement efficace de qualité, qui garantit des connaissances solides et

diversifiées, par des méthodes adaptées aux besoins de chacun, qui nécessite rigueur et sérieux.

... une formation globale et humaniste, qui développe toutes les potentialités de l'enfant, tant artistiques que physiques, affectives et intellectuelles : une formation ouverte sur la vie pour la vie.

... une éducation sérieuse, qui installe des comportements sociaux harmonieux et favorise une discipline personnelle face au travail et à l'effort, sans pour autant limiter la spontanéité et la liberté d'expression.

... une garantie quant au niveau et la qualité de l'enseignement dispensé évalué, en fin de cycle, par des évaluations externes aux établissements et identique pour toutes les classes du Pouvoir organisateur.

... un projet ambitieux, qui mène à l'obtention du certificat d'études de base décerné à la suite d'une évaluation semblable pour tous les établissements de la Ville de Bruxelles.

... des enseignants compétents régulièrement sensibilisés et formés aux innovations pédagogiques.

... une charnière Maternelle-Primaire qui favorise le passage harmonieux et tellement important de la «petite» à la «grande» école.

... des outils pédagogiques performants qui facilitent des progressions mais surtout des dépassements individuels (fichiers, matériel didactique varié, informatique au service de l'enfant, de l'enseignement et de la formation,...).

mais c'est aussi bénéficier ...

- d'un restaurant scolaire,
- d'une étude surveillée,
- de l'apprentissage du néerlandais (obligatoire dès la troisième année),
- d'aides ponctuelles ou suivies pour les enfants en difficulté,
- de démarches préparant à la société en devenir, orientées vers l'autonomie,
- de travaux par groupes de niveaux,
- d'un réseau de bibliothèques communales,
- de piscines, gymnases et complexes sportifs,
- de visites de musées et d'expositions,
- de séjours en classes de dépaysement (mer, Ardennes, poney, sport, neige, ...)
- d'activités socioculturelles et de stages sportifs,
- d'une équipe éducative accueillante et dévouée, qui s'occupe des enfants avant, pendant et après les heures de classe,
- d'une aide aux enfants mais aussi aux familles, en collaboration avec le SPOS*.

Voilà pourquoi les parents de plus de 8000 élèves ont choisi une école primaire de la Ville de Bruxelles.

Mais...

«L'école n'est pas seule à instruire les jeunes. Le milieu et l'époque ont sur eux autant, si pas plus, d'influence que les éducateurs».

P. VALÉRY

«Faire croire que seul un enseignant est capable ou incapable et que lui revient le mérite ou le non-mérite est un leurre. Les résultats d'un élève sont toujours ceux d'une co-responsabilité».

M. CIFALI (Université de Genève)

* : Service de Prévention et d'Orientation Santé

Ecole fondamentale Emile André

Ecole d'application de la catégorie pédagogique de la Haute Ecole Francisco Ferrer

Rue Haute, 107 1000 Bruxelles ☎ 02 505 41 30 📠 02 505 41 38
emile.andre@brunette.brucity.be

Pédagogie ouverte, ambiance familiale pluriculturelle, projets européens.



Ecole fondamentale du Canal

Rue du Canal, 57 1000 Bruxelles ☎ 02 211 35 00 📠 02 211 35 08
fond.canal@brunette.brucity.be

*Apprentissages au meilleur niveau. Priorité à la rigueur, à la discipline et au respect.
 Ambiance chaleureuse. Collaboration efficace avec les parents.*



Ecole fondamentale Baron Steens

Rue Haute, 255 1000 Bruxelles ☎ 02 510 06 10 📠 02 510 06 18
sec.baronsteens@brunette.brucity.be www.ecolebaronsteens.be



Ecole fondamentale Congrès-Dachsbeck

Rue de l'Enseignement, 96 1000 Bruxelles ☎ 02 211 01 00 📠 02 211 01 08
congres.dachsbeck@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/fond/congres

Rigueur et convivialité dans une petite école maternelle et primaire.



Ecole fondamentale de Haren

Rue de la Paroisse, 34 1130 Bruxelles ☎ 02 247 21 30 📠 02 247 21 38
ecole.haren@brunette.brucity.be

«Joie – Bonheur et Rigueur» pour développer chaque enfant dans sa globalité «Tête – Coeur – Corps»



Ecole fondamentale de l'Héliport

Rue Nicolay, 9-11 1000 Bruxelles ☎ 02 205 17 40 📠 02 205 17 48
heliport@brunette.brucity.be

autre implantation

Avenue de l'Héliport, 17-19 1000 Bruxelles ☎ 02 274 53 00
heliport@brunette.brucity.be

*Une école ouverte sur le monde. Des espaces de vie et d'échanges.
 Epanouissement et réussite pour tous!*





Ecole fondamentale du Tivoli

Rue Claessens, 59
fond.tivoli@brunette.brucity.be

1020 Bruxelles ☎ 02 422 03 20 📠 02 422 03 28
www.brunette.brucity.be/fond/tivoli

Une école qui favorise l'estime de soi.



Ecole primaire d'application Charles Buls

Ecole d'application de la catégorie pédagogique de la Haute Ecole Francisco Ferrer

Boulevard du Midi, 86
charles.buls@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles ☎ 02 504 96 40 📠 02 504 96 58

«Une école de la réussite portée par un projet sportif de qualité.»



Ecole primaire Reine Astrid

Avenue Mutsaard, 71
prim.reineastrid@brunette.brucity.be

1020 Bruxelles ☎ 02 263 21 80 📠 02 263 21 88

Un enseignement de qualité dans une ambiance chaleureuse, c'est possible!



Ecole primaire Catteau-Aurore

Rue de l'Aurore, 23-29
prim.catteau.aurore@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles ☎ 02 626 14 00 📠 02 626 14 08

Un enseignement traditionnel de qualité où chaque enfant est stimulé au maximum de ses capacités.



Ecole primaire de Heembeek

Rue des Trois Pertuis, 4
prim.heembeek@brunette.brucity.be

1120 Bruxelles ☎ 02 266 82 40 📠 02 266 82 48
www.brunette.brucity.be/primaire/heembeek

Par-delà les exigences et la rigueur, le bonheur de l'enfant l'emporte.



Ecole primaire de l'Allée verte

Rue Masui, 73
prim.alleeverte@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles ☎ 02 204 01 00 📠 02 204 01 08

Une école où il fait bon vivre!

Ecole primaire des Eburons

Rue des Eburons, 46 1000 Bruxelles ☎ 02 286 11 00 📠 02 286 11 08
eburons@brunette.brucity.be

L'accueil, la tolérance, l'éveil, l'effort... «TOUJOURS MIEUX»

**Ecole primaire des Magnolias**

Avenue des Magnolias, 1 1020 Bruxelles ☎ 02 475 45 30 📠 02 475 45 38
magnolias.primaire@brunette.brucity.be

Aux «Magnolias» pour un avenir florissant.

**Ecole primaire des Six-Jetons**

Rue des Six-Jetons, 55 1000 Bruxelles ☎ 02 508 15 00 📠 02 508 15 08
sec.sixjetons@brunette.brucity.be

Une équipe dynamique, une école de qualité, classe-passerelle.

**Ecole primaire Steyls**

Rue Thys-Vanham, 21 1020 Bruxelles ☎ 02 422 02 00 📠 02 422 02 18
dir.steyls@brunette.brucity.be

Du théâtre, des classes de dépaysement et un projet «sportif» dans une école motivante!

**Ecole préparatoire Robert Catteau**

Rue Ernest Allard, 49 1000 Bruxelles ☎ 02 289 24 92
 annexe : Rue des Minimes, 81 1000 Bruxelles ☎ 02 289 24 92 📠 02 289 24 98
prep.catteau.allard@brunette.brucity.be

Organisation de cours de néerlandais à partir de la 1^{ère} année, d'activités sportives, parascolaires et de classes de dépaysement.

**Ecole préparatoire Emile Jacqmain**

section maternelle et section primaire (de la 1^{ère} à la 6^e)

Rue Véronèse, 21 1000 Bruxelles ☎ 02 740 03 02/00 📠 02 740 03 08
fond.jacqmain@brunette.brucity.be

Un enseignement de qualité, ambiance chaleureuse et conviviale.





Ecole préparatoire Adolphe Max

Rue Charles Quint, 29-31

1000 Bruxelles

☎ 02 737 91 00

☎ 02 737 91 08

epam@brunette.brucity.be

Espace d'apprentissage, d'accompagnement et d'observation



Ecole préparatoire Emile Bockstael

Rue Reper-Vreven, 80

1020 Bruxelles

☎ 02 475 73 30

☎ 02 475 73 38

prep.bockstael@brunette.brucity.be

Une équipe dynamique et un projet ambitieux pour former des enfants heureux et ouverts sur le monde.



Ecole préparatoire Dachsbeck

Rue de Ruysbroeck, 35

1000 Bruxelles

☎ 02 500 85 70

☎ 02 500 85 78

prep.dachsbeck@brunette.brucity.be

Ouverture sur le monde - Philosophie pour enfants - Classes de dépaysement - activités parascolaires.



Ecole préparatoire Léon Lepage

Rue des Riches Claires, 30

1000 Bruxelles

☎ 02 548 27 40

☎ 02 548 27 48

sec.p.lepage@brunette.brucity.be

Classes de dépaysement, nombreuses activités parascolaires, artistiques et sportives.



Ecole préparatoire des Pagodes

Avenue des Pagodes, 305

1020 Bruxelles

☎ 02 266 11 30

☎ 02 266 11 38

sec.p.pagodes@brunette.brucity.be

Hall des sports, labo informatique, classes de dépaysement, activités parascolaires.

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ MATERNEL ET PRIMAIRE

Un enseignement individualisé, adapté aux besoins des enfants présentant des difficultés d'apprentissage, qui tient compte de l'enfant tel qu'il est.

La Ville de Bruxelles a créé un enseignement spécialisé dans le but d'assurer aux enfants présentant des difficultés spécifiques une action pédagogique répondant à leurs besoins et à leurs possibilités.

Son objectif

Faire reprendre confiance aux parents et aux enfants afin de leur assurer un maximum de chances de réussite. Le passage de l'enfant dans un groupe à effectif réduit, encadré par des compétences pédagogiques et psychologiques complémentaires, lui permet de se réaliser en fonction de ses possibilités et de s'intégrer harmonieusement dans notre société. Il faut souligner la possibilité pour un certain nombre d'élèves de réintégrer l'enseignement ordinaire, soit au niveau primaire, soit au niveau secondaire. L'obtention du certificat d'études de base est également possible.

Les enfants concernés

Mais sans doute convient-il de préciser quels sont les enfants concernés par cet enseignement individualisé? En fait, ils peuvent se répartir en trois catégories :

- les enfants relevant du type 1 : des élèves qui présentent un retard et/ou un trouble du développement intellectuel entraînant par conséquent des difficultés dans l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe et du calcul;
- les enfants relevant du type 5 : des enfants atteints d'une maladie, d'une affection et hospitalisés dans un service approprié;
- les enfants relevant du type 8 : des élèves qui, bien qu'ayant une intelligence, une vision et une audition normales, présentent des troubles importants de la communication, du développement du langage ou des





difficultés d'apprentissage scolaire les empêchant de suivre l'enseignement ordinaire (troubles instrumentaux); ce sont en général des élèves souffrant de dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, aphasie, dysphasie.

L'esprit de travail

Une répartition limitée dans les groupes de travail (au maximum 12 élèves par classe) permet aux enseignants d'être à l'écoute de chaque enfant, de travailler selon son rythme et ses possibilités et d'appliquer des méthodes et des techniques spécifiques dans les différents domaines : lecture, calcul, orthographe, grammaire...

Des méthodes d'individualisation et de personnalisation, acceptant l'enfant tel qu'il est, permettent d'établir des progressions de travail adaptées à ses possibilités.

De plus, une souplesse dans les structures des groupes autorise également des échanges et des glissements d'unités sans attendre nécessairement les échéances habituelles de la fin du mois de juin.

Echanges et glissements sont décidés après concertation au sein de l'équipe éducative avec le Centre P.M.S.

Outre les méthodes d'individualisation qui favorisent une progression sur mesure pour chaque enfant, différentes activités sont prévues et structurées afin de développer l'aspect socialisant, domaine qui mérite toute l'attention de l'adulte :

- les activités sportives : les «ateliers-sports», les «journées sportives» organisées entre des groupes de différentes écoles, les séances de natation pour tous les élèves...
- des contacts réguliers avec la vie et le monde extérieur : les classes de dépaysement, les excursions, les visites d'établissements secondaires pour les plus «grands»;
- une organisation de l'école qui souhaite développer le sens des responsabilités et l'autonomie des élèves.

Enfin, précisons que des séances de travail par groupes restreints — cinq à six élèves — sont également organisées pour des activités plus spécifiques comme les activités créatrices, l'informatique, les ateliers logico-mathématiques...

Une équipe en place

1. L'équipe éducative : comprend la direction, les enseignants spécialisés, le maître d'individualisation, le maître d'activités éducatives.
2. L'équipe paramédicale : composée de logopèdes qui se consacrent aux troubles du langage oral et écrit (articulation, mauvaise syntaxe, difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe) ainsi que des troubles de l'organisation spatio-temporelle; d'une kinésithérapeute s'occupant des troubles moteurs.
3. Le centre P.M.S. spécialisé : composé de psychologues, d'un assistant social et d'infirmières. Cette équipe est complétée par des infirmières S.P.S.E.. Ensemble, ils s'occupent essentiellement des élèves inscrits dans l'enseignement spécial; avec l'équipe scolaire, ils participent à des réunions périodiques — conseils de classe — afin d'élaborer un projet d'évolution pour chaque élève.

Des aides sous forme de guidance sont menées par tous les membres de l'équipe, de manière constante, tant pour les enfants que pour leurs parents.

Le P.M.S. spécialisé a aussi une mission de réorientation, soit en cours d'année, soit en fin de cycle. Il coordonne également les interventions extérieures à l'école; l'ensemble de sa guidance s'articule autour de l'enfant, de son bien-être et de sa réussite.

Ainsi, si l'enfant présente un problème quelconque, un traitement est envisagé.

Cette équipe, en collaboration avec le personnel des Centres Pédagogiques, prend en charge l'orientation des élèves vers le cycle secondaire.

Conditions d'admission

Les parents concernés par cet enseignement adapté doivent présenter une attestation émanant d'un Centre PMS ou d'un service agréé par la Communauté française. Ils peuvent donc présenter leur enfant pour examen à l'un de ces centres. Le service délivrant l'attestation exigée aura examiné les capacités et les aptitudes de l'enfant; il devra établir un rapport justificatif comportant les volets suivants : social, familial, pédagogique et psychologique.



Centre pédagogique Jules Anspach

Classes pour enfants aphasiques - dysphasiques

(maternel : types 3-5 & primaire : types 1-5-8)

Rue du Vautour, 68

1000 Bruxelles

☎ 02 508 11 00

☎ 02 508 11 08

☎ 02 508 11 01

cp.anspach@brunette.brucity.be

[autre implantation](#)

C.H.U. Saint-Pierre Bâtiment Vésale - Unité 90

Rue Haute, 322

1000 Bruxelles

☎ 02 508 11 00

☎ 02 508 11 08

☎ 02 508 11 01



Centre pédagogique des Pagodes

(primaire : types 1-8)

Avenue de Versailles, 87

1020 Bruxelles

☎ 02 266 11 40

☎ 02 266 11 48

cp.pagodes@brunette.brucity.be

Une école accueillante, pour des enfants heureux d'être à l'école!



Ecole Robert Dubois

Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola

(maternel et primaire : type 5B)

Avenue J. Crocq, 17

1020 Bruxelles

☎ 02 477 31 62

☎ 02 477 33 61

ecole.r.dubois@brunette.brucity.be



Centre pédagogique du Parc Astrid

Petits pavillons accueillants dans un cadre de verdure, à deux pas de l'Atomium

(primaire : types 1-8)

Avenue de Madrid, 100

1020 Bruxelles

☎ 02 475 41 00

☎ 02 475 41 08

cp.parcstrid@brunette.brucity.be

Aide spécifique (individualisée et en petits groupes).

Notre objectif prioritaire : «VALORISER TOUS LES ENFANTS POUR QU'ILS RETROUVENT LE GOÛT DE VENIR À L'ÉCOLE!»



Centre pédagogique de Vlaesendael

(maternel : type 3 & primaire : types 1-8)

Rue François Vekemans, 73

1120 Bruxelles

☎ 02 266 82 80

☎ 02 266 82 88

vlae@brunette.brucity.be

[autre implantation](#)

(primaire : types 1-8 & maternel)

Rue des Fleuristes, 24

1000 Bruxelles

☎ 02 551 17 20

☎ 02 551 17 29

☎ 02 551 17 21

Nos priorités : réconcilier l'enfant avec l'école; répondre aux besoins de l'enfant.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Une offre complète de formation générale, artistique, technique et professionnelle qui vise au développement des adolescents.

Les formations intellectuelle et humaine sont les pôles prioritaires du développement et de l'épanouissement de la personnalité.

La formation intellectuelle repose sur un projet éducatif axé sur le développement du sens de l'analyse, de l'esprit de synthèse, du sens critique et des moyens d'expression. La formation humaine se fonde sur le développement de la sensibilité, de la créativité, de la connaissance de soi et des autres.

La solidarité et la tolérance sont les bases incontournables d'une formation humaniste.

Une formation plus spécifique à différentes facettes de l'intelligence pratique est développée dans les filières d'enseignement à orientation technique et professionnelle.

Quels sont donc les atouts et les moyens de notre enseignement secondaire?

1 La Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur, bénéficie d'une autonomie de fonctionnement.

Cette autonomie lui permet de créer ses propres programmes soutenus par des méthodes pédagogiques modernes et réfléchies.

Soucieuses de la qualité performante de l'enseignement secondaire, les autorités responsables sont particulièrement attentives à la valeur intellectuelle et humaine du personnel éducatif.

2 Les équipes pédagogiques travaillent en permanence les spécificités des apprentissages à l'adolescence.

Les enseignants bénéficient d'un programme de formations continuées de qualité, enrichissantes pour eux et pour l'efficacité de leur action pédagogique.

3 Nos étudiants participent à des activités parascolaires culturelles, sportives et sociales épanouissantes.

Une collaboration étroite avec les Jeunesses scientifiques, l'apprentissage des techniques informatiques, la participation à des activités théâtrales et artistiques, le perfectionnement des langues modernes soutenu par des échanges linguistiques

sont quelques exemples significatifs de l'objectif culturel.

Une vaste palette d'activités sportives est proposée aux étudiants.

Nos élèves sont impliqués dans la vie sociale. Ils collaborent avec des associations neutres, soucieuses de défendre les idéaux démocratiques.

4 Les élèves en difficulté scolaire sont aidés au sein d'«Ateliers d'Aide à la Réussite» et bénéficient de cours de vacances.

Tous les élèves bénéficient du Service de Prévention et d'Orientation Scolaire. Ces activités jouissent d'un encadrement pédagogique structuré et compétent.

La qualité de l'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles est une tradition pédagogique reconnue de tous mais elle est avant tout adaptée à la société de demain.

Un enseignement secondaire spécial est organisé afin d'assurer aux élèves malades ou accidentés, nécessitant une hospitalisation de longue durée, une action pédagogique et humaine répondant à leurs besoins et à leurs possibilités.



Académie royale des Beaux-Arts

Rue du Poinçon, 28 1000 Bruxelles ☎ 02 274 05 90 📠 02 274 06 98
sec.second.aca@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/arba



Enseignement secondaire artistique de transition

3^e, 4^e, 5^e, 6^e : section arts-sciences
 section danse classique / contemporaine

Enseignement secondaire artistique de qualification

3^e, 4^e, 5^e, 6^e : section arts plastiques

*La seule école d'enseignement secondaire **artistique** à Bruxelles et dans le Brabant.
 Ces études débouchent sur l'obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur.*

Athénée Emile Bockstael

Rue Reper-Vreven, 80 1020 Bruxelles ☎ 02 475 73 00 📠 02 475 73 28
sec.bockstael@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bockstael/aeb/pages/index.html



Humanités complètes - Enseignement général de transition

Sport et natation dans le cadre scolaire - Ecole ouverte sur le monde - Activités parascolaires culturelles et scientifiques - Cours de remédiation et de récupération - Prêt des livres.

Premier degré	1 ^e Commune Latine → 2 ^e Commune Latine 1 ^e Commune Moderne → 2 ^e Commune Moderne	
Deuxième degré	3 ^e Latin-Grec 3 ^e Latine 3 ^e Sciences humaines	4 ^e Latin-Grec 4 ^e Latin – Sciences 4 ^e Sciences 4 ^e Sciences humaines
Troisième degré	5 ^e et 6 ^e Latin-Grec 5 ^e et 6 ^e Latin-Sciences 5 ^e et 6 ^e Latin-Math 5 ^e et 6 ^e Latin-Langues	5 ^e et 6 ^e Sciences 5 ^e et 6 ^e Sciences-Math 5 ^e et 6 ^e Sciences humaines – Langues 5 ^e et 6 ^e Sciences humaines – Géographie

Athénée Robert Catteau

Rue Ernest Allard, 49 1000 Bruxelles ☎ 02 500 72 30 📠 02 500 72 49
sec.catteau@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/catteau/default.htm



Enseignement général - humanités complètes

1^{er} degré, 3^e latines, 3^e latin-grec, 3^e économique

4^e : latin-grec, 4^e latin-sciences, 4^e économique

5^e, 6^e : latin-grec, latin-mathématique, latin-sciences, mathématiques-sciences, économie-mathématiques.

Travail de fin d'études.

Organisation de 7^e années scientifiques spéciales préparatoires aux Facultés polytechnique, médecine ou sciences.

Un enseignement traditionnel rigoureux et ouvert sur le monde.



Athénée Léon Lepage

Rue des Riches Claires, 30
sec.lepage@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles ☎ 02 548 27 10 📠 02 548 27 38
www.leonlepage.be

Enseignement général - humanités complètes

1 ^{er} degré	1 ^e Commune Latine 1 ^e Commune Moderne	2 ^e Commune Latine 2 ^e Commune Moderne
2 ^{ème} degré	3 ^e Latin-Grec 3 ^e Sciences humaines 3 ^e Sciences économiques	4 ^e Latin-Grec 4 ^e Latin-Sciences 4 ^e Sciences 4 ^e Sciences humaines 4 ^e Sciences économiques
3 ^{ème} degré	5 ^e Latin-Mathématiques 5 ^e Latin-Sciences 5 ^e Sciences 5 ^e Mathématiques-Sciences 5 ^e Economie-Mathématiques 5 ^e Sciences humaines (langues ou histoire)	6 ^e Latin-Mathématiques 6 ^e Latin-Sciences 6 ^e Sciences 6 ^e Mathématiques-Sciences 6 ^e Economie-Mathématiques 6 ^e Sciences humaines (langues ou histoire)

Prêt des livres - Sports dans le cadre scolaire. Séjours à l'étranger. Ecole des devoirs, remédiation, tutorat, Agora des Libertés.

Une école secondaire où l'humanisme se vit au quotidien.



Athénée Adolphe Max

Boulevard Clovis, 40
admax@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles ☎ 02 740 24 60 📠 02 740 24 88
www.brunette.brucity.be/max/index.html

Enseignement général - humanités complètes

1^{er} degré commun : 1^{ère} année et 2^{ème} année (latines-modernes)

3^{ème} année - sections : latin-grec, latine, moderne

4^{ème} année à 6^{ème} année - sections : latin-grec, latin-mathématique, latin-sciences, math-sciences, sciences, langues-économie

Préparation des élèves à l'enseignement supérieur, organisation de séjours linguistiques à l'étranger, activités sportives et culturelles, prêt des livres classiques; étude active; initiation aux méthodes de travail; travail de fin d'études et séminaires y préparant.



Athénée des Pagodes

Rue de Beyseghem, 141
sec.pagodes@brunette.brucity.be

1120 Bruxelles ☎ 02 266 11 50 📠 02 266 11 68
www.brunette.brucity.be/pagodes/index.htm

Enseignement général - humanités complètes

1^{er} degré commun

Organisation 2012-2013

3^e années : latin-grec, latine et sciences économiques

4^e années : latin-grec, latin-sciences, scientifique et économique

5^e & 6^e années : latin mathématique, latin sciences, latin grec math4, latin grec histoire de l'art, langues latin, langues économie, économie mathématique, mathématique sciences et sciences.

Soutien pédagogique - Activités sportives et parascolaires.

Une école moderne qui allie tradition humaine et ouverture pédagogique pour préparer les élèves à toutes les études supérieures.

Centre d'Éducation et de Formation en Alternance - CEFA

Boulevard de l'Abattoir, 50 1000 Bruxelles ☎ 02 279 52 50 📠 02 279 52 59
sec.cefa@brunette.brucity.be www.cefavilledebruxelles.be



Deuxième et troisième degrés en «article 45»

- 2^e degré : Commis de cuisine, Commis de salle, Auxiliaire de magasin. Manutentionnaire-cariste, Aide-électricien, Monteur en sanitaire, Encodeur de données
- 3^e degré : Encodeur/encodeuse, Manutentionnaire-cariste.

Deuxième et troisième degrés professionnels de qualification

- 3P et 4P : Coiffure
- 5P et 6P : Coiffeur/coiffeuse, Auxiliaire administratif/ve et d'accueil, Vendeur/vendeuse, Cuisinier/cuisinière de collectivités, Monteur/monteuse en chauffage et sanitaire, Électricien/électricienne installateur en résidentiel, Carrossier/carrossière, Mécanicien automobile, Mécanicien d'entretien.

7^e professionnelle B (CESS) - qualifiante

Patron coiffeur/patronne coiffeuse, Gestionnaire de très petites entreprises, Chef de cuisine de collectivité.

7^e professionnelle B (CESS) - complémentaire

Complément en accueil, Complément en vente, Carrossier/carrossière spécialisé(e), Complément en maintenance d'équipements techniques.

Horaire de 15 heures de cours par semaine complété par une formation professionnelle en entreprise.

Le CEFA propose des formations orientées vers des métiers. Une équipe pédagogique dynamique et de qualité ainsi que des accompagnateurs motivés soutiennent les élèves en formation.

Institut des Arts et Métiers

Boulevard de l'Abattoir, 50 1000 Bruxelles ☎ 02 279 52 20 📠 02 279 52 29
secretariat@artsetmetiers.be www.artsetmetiers.be
arts.et.metiers@brunette.brucity.be



Premier degré différencié

- Industrie construction

Deuxième et troisième degré technique de qualification

- 3 T et 4 T électromécanique
- 5 T et 6 T mécanicien automatique, technicien en industrie du froid

Deuxième et troisième degré professionnel de qualification

- 3 P et 4 P électricité, mécanique polyvalente, mécanique garage
- 5 P et 6 P électricien installateur en résidentiel et industriel, mécanicien automobile, monteur en chauffage et sanitaire, carrossier.

7^e professionnelle B (CESS) – qualifiante

- Installateur en chauffage central
- Mécanique des moteurs diesels et engins hydrauliques

7^e professionnelle B (CESS) – complémentaire

- Complément en maintenance d'équipements techniques



Bibliothèque scientifique et technique

spécialisée dans les ouvrages à caractère technique et scientifique pour les disciplines enseignées sur le campus des Arts et Métiers

Boulevard de l'Abattoir, 50 1000 Bruxelles ☎ 02 279 52 90 📠 02 279 52 99
bib.scietech@brunette.brucity.be



Institut Bischoffsheim

Rue de la Blanchisserie, 52 1000 Bruxelles ☎ 02 250 07 00 📠 02 250 07 28
Rue du Canal, 53 1000 Bruxelles ☎ 02 211 35 10 📠 02 211 35 18
sec.blanchisserie@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bischoffsheim/

ARTS APPLIQUÉS - HABILLEMENT - SERVICES AUX PERSONNES

1^{er} degré

1C - 1DIF - 1DIF (passerelle) - 2C - 2DIF - 1S année complémentaire - 2S année complémentaire

Technique de transition

en 3^e, 4^e, 5^e, 6^e : Arts

Technique de qualification

en 3^e, 4^e : Techniques artistiques, Mode et habillement, Bio-esthétique

en 5^e, 6^e : Arts plastiques, Agent technique en mode et création, Esthéticienne

Professionnel

en 3^e, 4^e : Arts appliqués, Confection, Coiffure

en 5^e, 6^e : Agent(e) qualifié(e) en confection, Coiffeur(euse), Assistant(e) en décoration

7^e professionnelle B - qualifiante (C.E.S.S.)

Patron coiffeur / Patronne coiffeuse, Etalage

7^e professionnelle B (C.E.S.S.)

Complément en vêtements de travail et de loisirs

7^e professionnelle B (C.E.S.S.)

Complément en esthétique : orientation artistique

Lieu de projets, lieu d'ouverture. Ecole des arts et de la beauté.

Institut De Mot-Couvreur

Place du Nouveau Marché-aux-Grains, 24

1000 Bruxelles

☎ 02 505 59 00

☎ 02 505 59 08

Rue des Fabriques, 54

1000 Bruxelles

☎ 02 213 83 80

☎ 02 213 83 88



sec.couvreur@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/idcl

Enseignement général			
1 ^{er} degré 1 ^{ère} et 2 ^e	complémentaire à l'issue de la 1 ^{ère} complémentaire à l'issue de la 2 ^e		
	Technique de transition	Technique de qualification	Professionnel
2 ^{ème} degré 3 ^e et 4 ^e	sciences appliquées sciences sociales et éducatives	techniques sciences techniques sociales et d'animation	services sociaux
3 ^{ème} degré 5 ^e et 6 ^e	sciences appliquées sciences sociales et éducatives	optique prothèse dentaire aspirant(e) en nursing assistant (e) pharmaceutico-technique technicien(ne) chimiste animateur(trice)	puériculture
7 ^e		opticien(ne) prothésiste dentaire	puériculture

Institut Paul-Henri Spaak

Rue Alfred Stevens, 20

1020 Bruxelles

☎ 02 423 57 00

☎ 02 423 57 28

Rue Jacobs Fontaine, 1

1020 Bruxelles

☎ 02 422 02 30

☎ 02 422 02 38

Rue Gustave Demanet, 84

1020 Bruxelles

☎ 02 263 21 90

☎ 02 263 21 98

sec.iphs@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/iphs/

www.iphs.be



1^{er} degré et années complémentaires

1^{ère} commune, 2^e commune, 1^{ère} année différenciée, 2^e année différenciée

Enseignement technique de qualification

Sections : gestion, technicien en comptabilité, secrétariat-tourisme, technicien de bureau

Enseignement professionnel

Sections : travaux de bureau, auxiliaire administratif et d'accueil

7^e année de type B

complément en accueil

agent médico-social

Formation professionnelle en entreprise – Structure de participation des élèves – Evaluation de la qualité de l'enseignement – Ouverture sur le monde social et économique.



Institut Diderot

Ecole d'informatique et des métiers d'Art

Rue des Capucins, 58 1000 Bruxelles ☎ 02 289 63 00 ☎ 02 289 63 18

Rue Haute, 10 1000 Bruxelles ☎ 02 506 43 14/15 ☎ 02 506 43 28

did.capucins@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/diderot/jour

Enseignement général, technique et professionnel

1^{er} degré commun et différencié

Enseignement général

2^e et 3^e degrés : - option informatique

Enseignement technique de qualification

2^e et 3^e degrés : - gestion, technicien en comptabilité
- technicien en industrie graphique

Enseignement professionnel

2^e et 3^e degrés : - travaux de bureau, auxiliaire administratif et d'accueil
- équipement du bâtiment, peintre en bâtiment
- bois, menuisier, ébéniste

7P type B : - gestion de très petites entreprises (PE et ALT)*

7P type B : - compléments en accueil (PE et ALT)*

7P type B : - compléments en création et restauration de meubles*

* PE et ALT : *plein exercice et en alternance*

En septembre 2013, ouverture : - 3TQ industrie du bois

- 5TQ infographie

- 3TT informatique.



Lycée Dachsbeck

Rue de la Paille, 24 (Sablon) 1000 Bruxelles ☎ 02 500 85 50 ☎ 02 500 85 68

Rue de Rollebeek, 22 1000 Bruxelles ☎ 02 213 62 30 ☎ 02 213 62 48

sec.dachsbeck@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/dachsbeck/

Enseignement général - humanités complètes

Premier degré 1^e Commune Latine → 2^e Commune Latine

1^e Commune Moderne → 2^e Commune Moderne

type I

Deuxième degré

3^e Latin-Grec

3^e Latine

3^e Sciences humaines

4^e Latin-Grec

4^e Latin-Sciences

4^e Latin-Math

4^e Math-Sciences

4^e Sciences

4^e Sciences humaines

Troisième degré

5^e Latin-Math

5^e Latin-Sciences

5^e Latin-Grec

5^e Math-Sciences

5^e Sciences

5^e Sciences humaines

- Langues

5^e Sciences humaines

- Histoire

6^e Latin-Math

6^e Latin-Sciences

6^e Latin-Grec

6^e Math-Sciences

6^e Sciences

6^e Sciences humaines

- Langues

6^e Sciences humaines

- Histoire

Une tradition d'ouverture depuis 1876!

Lycée Emile Jacqmain

Rue Belliard, 135A

1040 Bruxelles

☎ 02 238 52 50

☎ 02 238 52 58

sec.jacqmain@brunette.brucity.bewww.brunette.brucity.be/jacqmain/index.html

Enseignement général - humanités complètes

Premier degré			
Deuxième degré	3 ^e Latine 3 ^e Latin-Grec 3 ^e Sciences humaines	4 ^e Latin-Grec (math 5h) 4 ^e Latin-Sciences (math 5h) 4 ^e Math-Sciences	4 ^e Sciences (math 5h) 4 ^e Sciences humaines (math 5h)
Troisième degré	Latin-Grec (math 4h) Latin-Math (math 6h) Latin-Sciences	Math-Sciences (math 8h) Sciences	Sc. humaines-langues (math 3h) (espagnol 4h)

Activités libres : culturelles et sportives

Ecole Robert Dubois - Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola

Avenue J. Crocq, 17

1020 Bruxelles

☎ 02 477 31 63

☎ 02 477 33 61

Autres implantations

Hôpital Erasme

Route de Lennik, 808

1070 Bruxelles

☎ 02 555 68 69

☎ 02 555 68 69

Association «Le Domaine»

R. Laneau, 39

1420 Braine l'Alleud

☎ 02 384 25 93

Centre hospitalier Jean Titeca - Unité Karibu

Rue de la Luzene, 11

1030 Bruxelles

☎ 02 735 01 60

☎ 02 735 60 06

ecole.r.dubois@brunette.brucity.bewww.brunette.brucity.be/rdubois/

Enseignement secondaire complet (spécial de type 5B)

Le but de cet enseignement est d'assurer aux enfants malades, présentant des difficultés spécifiques, une action pédagogique et humaine répondant à leurs besoins et à leurs possibilités.



Haute Ecole Francisco Ferrer

enseignement supérieur

Arts appliqués

Economique Cooremans

Paramédical Eveline Anspach
Couvreur

Pédagogique Buls - De Mot

Technique De Mot - Couvreur

Traduction et Interprétation Cooremans

www.he-ferrer.eu

Haute Ecole Francisco Ferrer

Rue de la Fontaine, 4 - 1000 Bruxelles

☎ 32-(0)2 279 58 10

☎ 32-(0)2 279 58 29

heff.orgagenerale@he-ferrer.eu



◆ Ferrer, la Haute Ecole de la Ville de Bruxelles

- présente dans les secteurs majeurs de l'activité humaine;
- intégrée dans son environnement et située au cœur de l'activité économique;
- conviviale, proche et accessible;
- respectueuse de l'identité de chacun;
- dotée d'infrastructures adaptées, d'équipements nombreux, variés et de pointe.

◆ La formation initiale y est dispensée sous la forme d'un enseignement supérieur de type court (baccalauréat en 3 ou 4 ans) et d'un enseignement supérieur de type long (master en 4 ou 5 ans).

Le baccalauréat vise à un haut degré de professionnalisme des diplômés. La formation théorique et pratique, renforcée par l'intégration dans les programmes d'activités d'insertion professionnelle ou de stages, permet aux diplômés de rencontrer les besoins spécifiques de leur secteur et de s'intégrer rapidement dans le marché de l'emploi.

Le master propose une formation scientifique et professionnelle de pointe visant une double finalité :

- une finalité scientifique qui confère à l'étudiant une formation de haut niveau et le prépare à poser un regard critique sur ses actions afin de s'intégrer de façon dynamique dans la société;
- une finalité professionnelle qui le prépare de façon concrète et pratique à la réalité et le dote des capacités d'autoformation et d'évolution personnelle.

◆ Une pédagogie orientée vers la réussite et l'ouverture :

- des activités d'accompagnement des étudiants de 1^{ère} année, tutorat, ...;
- des parcours personnalisés : passerelles, étalement des études, horaire décalé, valorisation des acquis et de l'expérience (VAE), ...;
- des activités, des collaborations, des rencontres et des échanges à caractère national et international.

◆ Ferrer : un ensemble de services

La Haute Ecole Francisco Ferrer est d'évidence un lieu d'études; elle est aussi un lieu de vie. Un ensemble de services apportent aux étudiants le meilleur soutien à leur épanouissement personnel.

- La bibliothèque met gratuitement à disposition les collections d'ouvrages, de revues, de cédéroms ou tout autre média, y compris Internet.
- Le service d'aide à la réussite (SAR) coordonne :
 - au sein de la HE, toutes les activités en matière de promotion de la réussite et d'orientation;
 - au sein des catégories, les actions d'aide et de soutien menées par les enseignants et les promoteurs de la réussite;
 - l'accompagnement pédagogique des enseignants.
- Le bureau des relations internationales (BRI) favorise et appuie la mobilité des professeurs et des étudiants.
- Les services d'aide psycho-médico-sociale rassemblent un service social d'aide au logement, un restaurant, un service médical et un service de soutien psychologique.
- Sport-Ferrer encourage l'activité physique, organise des tournois sportifs et participe aux compétitions interuniversitaires.

◆ S'inscrire à Ferrer

Les étudiants doivent s'inscrire personnellement.

Tous les renseignements administratifs et financiers concernant les inscriptions se trouvent sur le site de la HEFF :

www.he-ferrer.eu



Caractéristiques communes des formations de Ferrer

Des formations non soumises aux modes; un emploi et une insertion professionnelle assurés; des objectifs opérationnels atteints grâce à :

- une immersion immédiate et permanente dans l'environnement professionnel;
- une équipe constituée d'enseignants professionnels et de formateurs de terrain;
- des enseignements alliant théorie et pratique;
- l'organisation de stages professionnels longs et de séminaires;
- des équipements nombreux, variés et modernes;

Des formations équilibrées pour développer les connaissances générales, les qualités humaines et sociales, sans oublier les compétences professionnelles, techniques et scientifiques.

Des enseignants accessibles et des relations pédagogiques conviviales qui construisent l'identité des étudiants.

PROCESSUS DE BOLOGNE

Depuis la rentrée 2004, l'enseignement supérieur de la Communauté française est entré dans le processus de Bologne afin de s'intégrer en 2010 à l'espace européen de l'enseignement supérieur dans lequel enseignants, étudiants et diplômés pourront se déplacer facilement et bénéficier d'une juste reconnaissance académique et professionnelle de leurs qualifications.

L'appartenance à ce grand espace qui compte aujourd'hui près de cinquante pays sous-entend que chaque membre :

- adopte un système de diplômes facilement lisibles et comparables, afin de favoriser l'intégration des citoyens européens sur le marché du travail et d'améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur européen à l'échelon mondial;
- organise les études en deux cycles, le premier comptant au moins trois ans;
- mette en œuvre le système de crédits ECTS (European Credit Transfer System); le crédit est une mesure de l'ensemble des travaux d'un étudiant pour un cours; une année d'études correspond à 60 crédits ECTS.
- favorise la mobilité des étudiants et des enseignants;
- développe une culture de la qualité et l'évalue;
- vise au quotidien la dimension européenne de l'éducation.



Arts appliqués

Rue de la Fontaine, 4 1000 Bruxelles ☎ 02 279 58 50 📠 02 279 58 59
heff.artistique@he-ferrer.eu

- B3 Arts du tissu
- B3 Publicité : option agencement de l'espace
- B3 Styliste-Modéliste
- S Spécialisation : accessoires de mode



Economique Cooremans

Place Anneessens, 11 1000 Bruxelles ☎ 02 551 02 10 📠 02 551 02 16
heff.economique@he-ferrer.eu

◆ Baccalauréat

- B3 Assurances
- B3 Comptabilité : options gestion - fiscalité - banque et finance
- B3 Gestion des transports et logistique d'entreprise
- B3 Sciences administratives et gestion publique
- B3 Secrétariat de direction : option entreprise - administration

◆ Master

- M4 Sciences administratives
- M5 Gestion publique : options administration nationale et internationale - didactique
- M4 Sciences commerciales
- M5 Gestion de l'entreprise : options finances - management international - didactique
- M5 Ingénieur commercial
- S CAPAES



Paramédical Eveline Anspach Couvreur

Place Van Gehuchten, 4 1020 Bruxelles ☎ 02 474 56 00 📠 02 474 56 06
heff.paramedicale@he-ferrer.eu

- B4 Sage-femme
- B3 Soins infirmiers
- B3 Technologue de laboratoire médical : options chimie clinique - cytologie
- S Spécialisations : pédiatrie - santé mentale et psychiatrie - salle d'opération - réadaptation



Pédagogique Buls - De Mot

Bd Maurice Lemonnier, 110 1000 Bruxelles ☎ 02 504 09 40 📠 02 504 09 68
heff.pedagogique@he-ferrer.eu

- B3 Instituteur préscolaire
- B3 Instituteur primaire
- B3 Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur : éducation physique, français et français langue étrangère, français et morale, langues germaniques, mathématique, sciences, sciences économiques et sciences économiques appliquées, sciences humaines.

Technique

Rue de la Fontaine, 4 1000 Bruxelles ☎ 02 279 57 92 📠 02 279 57 88

heff.technique@he-ferrer.eu

- B3 Electronique : finalité électronique appliquée en codiplomation avec la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB)
- B3 Techniques graphiques : finalité techniques de l'édition
finalité techniques infographiques



Traduction et Interprétation Cooremans

Place Anneessens, 11 1000 Bruxelles ☎ 02 551 02 10 📠 02 551 02 16

heff.traduction-interpretation@he-ferrer.eu

- M5 Traduction (orientations : milieu judiciaire - multidisciplinaire)
- M5 Interprétation

 B3 : Baccalauréat (3 ans - 180 ECTS)
 B4 : Baccalauréat (4 ans - 240 ECTS)
 M4 : Master (4 ans - 240 ECTS)
 M5 : Master (5 ans - 300 ECTS)
 S : Spécialisation (1 an - 60 ECTS)
 AESS (1 an - 30 ECTS)
 CAPAES (1 an - 20 ECTS)

Certaines formations sont également organisées en soirée et/ou le samedi.

Tout ou partie d'un cursus d'enseignement supérieur peut être valorisé par le biais des «passerelles»



Institutions associées à la HEFF

◆ Impact Cooremans

(Centre d'études, de recherche et de formation associé à la HEFF)

Rue Terre Neuve, 114 1000 Bruxelles ☎ 02 545 03 20 📠 02 545 03 08

info@impact-cooremans.be

Impact Cooremans est un centre de formation continue pour cadres et jeunes diplômés en langues, finances, gestion des ressources humaines et management.

Impact Cooremans propose des programmes de courte durée (certificats, séminaires) ou de longue durée (diplômes) en journée et en soirée.



Institut supérieur d'Architecture intercommunal Victor Horta

Bd du Triomphe

1050 Bruxelles ☎ 02 650 50 52 📠 02 650 50 93

ULB-Campus Plaine, C.P.248, accès 5 Siège administratif : Rue Courtois, 1 4000 Liège

isahorta@ulb.ac.be

www.ulb.ac.be/horta

- Etudes de type long et de niveau universitaire en association avec l'ULB
- Large éventail de cours à option
- Laboratoire informatique (C.A.O., D.A.O., animation de synthèse, réalité virtuelle, internet)
- Activités culturelles, Cercle étudiants
- Voyage d'études et échanges internationaux
- Accès laboratoires, bibliothèques, médiathèques et services d'informations de l'U.L.B.
- Assistance sociale (aides psychologique et pédagogique, logement, restaurants, sports, office de placement).

L'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles

École supérieure des arts

Enseignement de Type long

L'enseignement de niveau universitaire de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles / Ecole supérieure des arts, mène après 4 ans d'études à un diplôme de Master et après 5 ans à un diplôme de Master à finalité (approfondie, didactique, spécialisée). Il suit une triple exigence.

- celle de son histoire tricentenaire qui a formé une grande part des artistes les plus renommés de l'époque moderne et contemporaine en Belgique ou à l'étranger
- celle de l'équilibre à conserver entre la pratique et la théorie, et du mutuel enrichissement qu'il apporte à l'enseignement de l'art aujourd'hui
- celle de la correspondance à la contemporanéité de l'art et de la culture et aux remises permanentes en question qu'elle apporte aux étudiants.



Atelier d'Art dans l'espace public

Renseignements pratiques

Les cours du jour se déroulent
du lundi au samedi
du 17 septembre 2012 au 30 juin 2013.

Inscriptions du 22 juin au 6 juillet 2012 et
du 20 au 30 août 2012,
de 10 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

Epreuves d'admission et jurys artistiques
en mai et septembre 2012.

Rentrée académique : le 17 septembre 2012

Design - Art - Media

Design : • design textile
• architecture d'intérieur
• design urbain

Art : • dessin
• peinture
• sculpture
• gravure
• lithographie
• sérigraphie
• photographie
• tapisserie (arts textiles)

Media : • communication visuelle
• illustration
• art dans l'espace public

Supports à la création

- bibliothèque artistique
- centre de recherche en art contemporain
- service social étudiants
- cellule de relations et d'échanges internationaux Erasmus-Socrates
- éditions scientifiques : La Part de l'Œil

Portes ouvertes - Exposition de fin d'année

- Portes ouvertes
les vendredi 15 et samedi 16 mars 2013
de 10h à 17h.
- Exposition de fin d'année
vendredi 21 juin à partir de 17h30
samedi 22 et dimanche 23 juin 2013
de 10 à 18 heures.
info@arba-esa.be

Ateliers d'été

Ateliers créatifs, en partenariat avec les Ateliers d'Art Contemporain (AAC), qui se déroulent durant les vacances de Toussaint ou de Carnaval (selon le calendrier académique), pendant les vacances de Printemps, en juillet et en août de chaque année, pour adultes, adolescents et enfants à partir de 4 ans.

www.aacb.be



Académie royale des beaux-arts de Bruxelles / Ecole supérieure des arts

Rue du Midi, 144

1000 Bruxelles

☎ 02 506 10 10

☎ 02 506 10 28

secretariat.professeurs@arba-esa.be

www.arba-esa.be

secretariat.etudiants@arba-esa.be



Atelier d'Art dans l'espace public



Conférence de Franck Christen à l'atelier de Photographie (2009)

© Photo: Isabelle Detournay

L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

**L'enseignement tout au long de la vie.
Sept écoles de la Ville de Bruxelles sont
ouvertes à tous ceux qui veulent profiter
d'un enseignement performant du jour et
du soir, dans les domaines les plus variés.**

Vous recherchez un enseignement de niveau supérieur, des cours techniques, commerciaux, industriels, des cours de langues... alors n'hésitez pas, adressez-vous à l'enseignement de promotion sociale de la Ville de Bruxelles.

Ses caractéristiques

- une formation de qualité;
- une pédagogie spécifique, adaptée aux adultes;
- un coût modique (comme seul l'enseignement officiel peut le pratiquer);
- des enseignants spécialisés qui vivifient leur enseignement par une pratique professionnelle très proche de la réalité.

La preuve ?

- des conventions avec l'industrie, Bruxelles Formation et divers milieux professionnels qui rendent les formations encore plus efficaces et mieux adaptées au marché de l'emploi;
- un matériel didactique attrayant, à la pointe du progrès;
- comme conditions d'accès à nos cours : une reconnaissance de vos acquis antérieurs, professionnels ou issus d'autres formations;
- une adaptation souple à chaque cursus personnel;
- des modules de formation capitalisables pour l'accès à un titre reconnu par la Communauté Wallonie-Bruxelles;
- une souplesse d'organisation permettant à chacun de suivre le rythme le plus adapté à ses disponibilités professionnelles et familiales;
- la délivrance de titres qui sont équivalents à ceux de l'enseignement de plein exercice.

L'enseignement de promotion sociale de la Ville de Bruxelles répond donc aux exigences de chacun.

Alors inscrivez-vous dans une de nos écoles de promotion sociale par nécessité ou par plaisir à moins que vous décidiez d'allier les deux

La nécessité vous amènera

- à répondre aux exigences sans cesse accrues du monde du travail, en décrochant une certification supplémentaire;
- à vous réorienter vers une nouvelle carrière, tout en continuant à gagner votre vie;
- à vous recycler ou à vous perfectionner dans une formation déjà suivie voilà plusieurs années.

Le plaisir vous permettra

- d'organiser des loisirs intelligents et enrichissants,
- d'accroître vos aptitudes dans des domaines très variés : langues, photographie, bijouterie, maroquinerie, garnissage, ébénisterie, confection de vêtements,...

Vous l'avez compris : nous sommes à votre service et à votre écoute, pour répondre à vos aspirations.

N'hésitez donc plus et prenez contact avec l'école qui vous concerne.





Cours industriels

Boulevard de l'Abattoir, 50 1000 Bruxelles ☎ 02 279 51 00 📠 02 279 51 04
sec.coursindustriels@brunette.brucity.be

Des formations modulaires préparant aux métiers

- Monteur en sanitaire et chauffage
- Technicien du froid
- Soudeur sur tôles
- Couvreur

Une formation de l'enseignement supérieur technique (niveau Bachelier)

- Dans le domaine du froid et de la climatisation
- Une formation courte (une soirée par semaine)
- Connaissances de gestion



Ecole de photographie et de techniques visuelles – Ecole Agnès Varda anciennement «Cours de photographie»

Rue Claessens, 57 1020 Bruxelles ☎ 02 422 03 60 📠 02 422 03 68
mail@ecoledephoto.be www.ecoledephoto.be

Des formations longues - Progression par modules

Formations aux métiers de :

- Photographe (3 ans et 3 mois - formation en 10 modules, sanctionnée par un certificat de qualification de photographe);
- Vidéaste (3 ans et 3 mois - formation en 18 modules, sanctionnée par un certificat de qualification de vidéaste).

Des formations courtes

- Complément de formation générale ne vue de l'obtention du CESS, formations dispensées en après-midi.
Deux possibilités : • 480 périodes/4 modules en 7 mois sur une année scolaire, pour les étudiants détenteurs du CSI ou C2D,
• 680 périodes/6 modules en 10 mois sur 2 années scolaires, pour les étudiants détenteurs du CEB.
- Connaissance de gestion de base (160 périodes);
- Initiation à la photographie numérique (40 périodes);
- Prise de vue numérique (80 périodes);
- Traitement et retouche de l'image numérique (80 périodes).

Cours pour adultes, formations en soirée (certains cours peuvent être suivi l'après-midi).

Cours du soir de langues

Rue Ernest Allard, 49

1000 Bruxelles

☎ 02 500 72 50

☎ 02 500 72 58

cslangues@brunette.brucity.be

www.cslangues.be

Inscriptions en septembre et janvier

Enseignement secondaire inférieur et supérieur

- Français pour étrangers (8/9 niveaux)
- Néerlandais (6 niveaux)
- Anglais (6 niveaux)

Préparation aux examens linguistiques du SELOR



Institut des Carrières commerciales

Rue de la Fontaine, 4

1000 Bruxelles

☎ 02 279 58 40

☎ 02 279 58 49

icc@brunette.brucity.be

www.iccbl.be

Enseignement supérieur économique de type court

- Bachelier en comptabilité - option gestion (Jour et soir)
- Informatique de gestion
- Secrétariat de direction - option entreprise/administration
- Droit
- Brevet d'enseignement supérieur (BES) : gestionnaire d'unité commerciale

Enseignement secondaire supérieur

- Modules de bureautique
- Logiciels libres
- Français pour étrangers
- Anglais



Institut des Technologies de la Communication, de la Construction et des Métiers d'Art – Institut Paul Hankar anciennement «Institut Diderot de promotion sociale»

Boulevard de l'Abattoir, 50

1000 Bruxelles

☎ 02 279 51 50

☎ 02 279 51 59

Rue Haute, 10 (17 à 21 heures)

1000 Bruxelles

☎ 02 506 43 10

diderot@brunette.brucity.be

www.diderot.be

L'Institut Diderot (enseignement de promotion sociale) organise au niveau de l'enseignement secondaire et / ou de l'enseignement supérieur de type court, dans les domaines de la communication visuelle, des industries graphiques, des métiers d'art et du parachèvement du bâtiment, des études conduisant notamment aux métiers de :

- Garnisseur
- Dessinateur
- Menuisier
- Brocanteur
- Webdesigner
- Offsetiste
- Relieur
- Doreur
- Bachelier en construction
- Bachelier en création d'intérieur
- Peintre et tapissier (recouvrement de murs et sols)
- Ébéniste
- Antiquaire
- Infographiste
- Webdeveloper
- Technicien en industries graphiques
- Bachelier en techniques graphiques : option infographie
- Restaurateur du livre et du papier





Institut d'enseignement technique de mécanique et d'électricité – Institut Marguerite Massart anciennement «Institut d'enseignement technique de mécanique, d'électricité et de radio-télévision»

Boulevard de l'Abattoir, 50 1000 Bruxelles ☎ 02 279 52 60 📠 02 279 52 96
sec.itme@brunette.brucity.be www.itme.be

du lundi au jeudi, de 14 à 20 heures

Enseignement secondaire inférieur (csi)

- Aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires
- Monteur-câbleur en électricité du bâtiment

Enseignement secondaire supérieur (css)

- Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires
- Électricien installateur-monteur
- Équipements automatisés : systèmes logiques (uf)
- Maintenance pneumatique (uf)
- Automates programmables (uf)
- Technicien en informatique
- Technicien en électronique
- Opérateur en système d'usinage
- Connaissance de gestion de base



Institut de la Parure et de la Bijouterie

Boulevard de l'Abattoir, 50 1000 Bruxelles ☎ 02 279 51 15 📠 02 279 51 19
sec.bijparhab@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/prom/parure

Renseignements du lundi au jeudi de 14 à 20 heures jusqu'au 30 juin et à partir du 25 août

Bijouterie

3 ans par formation

- Bijouterie-joaillerie
- Bijouterie contemporaine
- Création graphique du bijou
- Émail
- Fonte injectée pour la bijouterie
- Sertissage

1 an par formation

- Gemmologie
- Histoire du bijou

Habillement

- Techniques élémentaires (4 mois)
- Techniques d'exécution (6 mois)
- Techniques spécifiques (2 ans)
 - Robe et ensemble
 - Manteau
 - Épreuve intégrée
 - Tailleur
- Initiation : habillement du logis (6 mois)

Maroquinerie

Coiffure mixte

3 Ans minimum

- Niveau élémentaire (+ stages)
- Niveau de base (+ stages)
- Niveau avancé (+ stages)
- Épreuve intégrée

Esthétique 3 ans

- Soins de beauté, des mains et des pieds
- Soins du corps
- Soins du visage
- Maquillage de base/ maquillage avancé

Pédicure médicale

- Niveau 1
- Niveau 2

15 Semaines

- Grimage, masques et maquillages spéciaux

10 Semaines

- Exploitation d'un centre de bronzage

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT

L'Académie des Arts de la Ville de Bruxelles est un établissement d'enseignement qui développe un nombre important de disciplines artistiques dans les domaines de la musique, de la danse, des arts de la parole, du théâtre et des arts plastiques, visuels et de l'espace

Elle appartient à l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit. Elle met à la disposition des enfants à partir de cinq ans jusqu'aux élèves adultes, une infrastructure importante, des professeurs engagés et dynamiques. Les cours se donnent en dehors des horaires scolaires.

L'Académie des Arts est un lieu de convergence de tous les mouvements d'art.

Elle représente :

- un compromis entre le passé et le futur, qui s'adresse à toutes les couches sociales sans distinction,
- une réflexion libre sur toutes les formes d'art.

En un mot, chaque passionné d'art trouvera, là, un enseignement adapté.

Académie des Arts, domaines de la musique, de la danse, des arts de la parole, du théâtre et des arts plastiques, visuels et de l'espace.

Siège central : (administration et direction)

Rue Claessens, 59 1020 Bruxelles ☎ 02 422 03 30 📠 02 422 03 38
Sec.arts@brunette.brucity.be www.acabxl.eu

Inscriptions du 1 au 30/9, de 14 à 18 heures.

Implantations

Sablon

Rue de Rollebeek, 22 1000 Bruxelles ☎ 02 213 62 50 📠 02 213 62 58

Pagodes

Av. de Versailles, 93 1020 Bruxelles

Schuman

Rue Véronèse, 21 1040 Bruxelles

«Arts plastiques, visuels et de l'espace» :

Inscription de 18 à 20h30

Rue du Midi, 144 1000 Bruxelles ☎ 02 506 10 30

Rue Terre Neuve, 32-34 1000 Bruxelles ☎ 02 502 85 24



L'enseignement artistique de la Ville de Bruxelles offre à tous la possibilité de découvrir le monde de la Musique, de la Parole, de la Danse et des Arts plastiques. Ces formations se veulent à la fois ludiques et professionnelles et ce, afin de répondre aux aspirations de tous.

Des professionnels de terrain —musiciens, plasticiens, acteurs, danseurs...— partageront, avec vous, leurs connaissances et vous amèneront progressivement à déguster le plaisir que leur procure cette sphère culturelle à la fois si riche et si complexe.

- Toutes les musiques trouvent leur place à l'Académie: classique, ancienne, rock, musiques du monde, jazz, ...
- Un prêt d'instruments est organisé, offrant de la sorte la possibilité de pratiquer dès le début des études.
- Enfin, pour combler les plus curieux d'entre vous, il existe aussi des cours d'histoire de la musique, d'écriture, d'analyse et d'improvisation.
- Les Arts de la parole et du théâtre, tant au travers d'exercices d'élocution que via l'analyse de textes littéraires, pourront vous mener sur scène, et ce, grâce aux compétences des enseignants.
- La Danse offre à travers ses filières de formation, et de qualification soit une initiation soit une préparation chorégraphique tant contemporaine que classique,...
- Quant au domaine des «Arts plastiques, visuels et de l'espace», il s'organise en filière préparatoire, en filières de formation, de qualification et de transition courte et longue.



Les cours de dessin, sculpture, poterie, graphisme et image (illustration et bande dessinée; publicité et communication visuelle), peinture, céramique et sculpture monumentale éveilleront et développeront votre sensibilité artistique comme votre créativité.



LA NATATION DANS LE CADRE SCOLAIRE

Les cours se donnent dans les trois piscines de la Ville de Bruxelles

Une équipe de monitrices spécialisées dans l'apprentissage de la natation offre ses services à tous les élèves de l'enseignement primaire ordinaire et spécial. Cette équipe est soutenue par l'intervention de professeurs d'éducation physique.

La maîtrise du milieu aquatique par les enfants est assurée par l'application, à des groupes de niveau d'acquisitions homogènes, d'une méthode éprouvée s'appuyant sur une pédagogie de la réussite.

En outre, les enfants du degré supérieur des écoles maternelles fréquentent régulièrement les piscines.

Administration de la natation scolaire

Rue de Lombardzijde, 120 1120 Bruxelles ☎ 02 261 04 13 📠 02 261 05 52

Piscines de la Ville de Bruxelles

Neder-over-Heembeek

Rue de Lombardzijde, 120 1120 Bruxelles ☎ 02 261 04 43 📠 02 262 26 76

Laeken

Rue Champ de l'Eglise, 89 1020 Bruxelles ☎ 02 425 57 12 📠 02 426 18 44

Bruxelles-centre

Rue du Chevreuil, 28 1000 Bruxelles ☎ 02 511 24 68 📠 02 502 53 73





L'ASSOCIATION SPORTIVE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE BRUXELLES (ASEB)

Siège social

Bd Anspach, 6
philippe.debock@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles ☎ 02 279 38 70 📠 02 279 39 91
www.brunette.brucity.be/sportaseb/

Secrétariat

Place Rouppe, 29
sportaseb@gmail.com

1000 Bruxelles ☎ 02 506 43 60 📠 02 506 43 68

L'ASEB a été créée en 1993 dans le but redonner du dynamisme aux activités sportives –notamment aux compétitions inter-scolaires, durement touchées par les restrictions budgétaires– au sein des établissements de la Ville de Bruxelles.

Très vite l'ASEB se révèle un outil précieux pour les chefs d'établissement et pour les collègues en charge de l'organisation des sports : si elle n'a pas pu assumer des responsabilités financières en lieu et place des écoles, elle a cependant fourni une structure propre à fédérer les bonnes volontés et à perpétuer, entre autres activités, la Semaine des Sports de la Ville de Bruxelles.

Depuis plusieurs années, celle-ci rassemble, dans de nombreuses disciplines, près de trois mille participants qui ne ménagent pas leur peine pour assurer à leur établissement la meilleure place au classement général. Cette débauche d'énergie est couronnée par une remise des prix qui gagne chaque année en prestige : la Haute Ecole Francisco Ferrer d'abord, puis récemment l'Hôtel de Ville ont accueilli des représentants des équipes lauréates qui sont repartis avec des prix de qualité.

L'ASEB a ouvert cette compétition à des établissements d'autres Pouvoirs Organisateur : elle a montré par là que son objectif de promouvoir le sport n'est pas qu'une phrase figurant dans ses statuts mais bien une volonté clairement affirmée de démontrer que le sport est un gage de santé et d'épanouissement pour tous.

Aujourd'hui, l'ASEB cède bien volontiers à la mode en vous présentant son site. Celui-ci n'a d'ailleurs pas qu'une vocation publicitaire : il devient pour tous un outil de travail grâce à la collaboration de la Cellule Informatique de la Ville de Bruxelles qui s'est chargée de produire ce site et de mettre en place tous les moyens pour que les règlements et les inscriptions aux compétitions puissent se faire par cet intermédiaire.



PROJET SANTÉ

L'enseignement de la Ville de Bruxelles est un enseignement engagé qui a pour but de former des individus maîtres de leur sort, de leurs moyens et conscients de leur identité.

Chaque élève, quel que soit son âge, possède un capital santé.

En développant les connaissances, la confiance en soi et les capacités de communication, les différents acteurs de l'enseignement ainsi que les partenaires parascolaires, tendent à développer chez l'élève l'acquisition de compétences et aptitudes psycho sociales qui lui permettront d'adopter des habitudes favorables à la santé.

Conférer aux individus le moyen de leur assurer un plus grand contrôle de leur santé, les en rendre acteurs, tel est le défi dans lequel s'engage le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole.

«Sportez-vous bien...»

Allier le sport et la santé, voici une des spécificités du projet «Sportez-vous bien, une fois...!»

Sous l'impulsion de l'Inspection de l'Éducation physique, deux journées complètes sont consacrées aux élèves des 6^{èmes} années primaires.

Manger équilibré et bouger régulièrement sont les mots d'ordre pour rester en bonne santé!

Des épreuves d'athlétisme et des stands santé permettent de promouvoir l'activité physique, une alimentation équilibrée et un mode de vie plus sain.

De plus, les enfants sont regroupés de manière aléatoire pour favoriser le brassage entre les diverses écoles; en fin de journée, tous les participants se retrouvent pour les courses-relais, l'ambiance est alors torride et la bonne humeur règne en maître.

Ces journées se déroulent fin octobre, dans le cadre prestigieux du stade Roi Baudouin, avec l'étroite participation du Service des Sports de la Ville de Bruxelles et des partenaires Santé.



Le SPOS

Service de Prévention et d'Orientation Santé

La Ville de Bruxelles privilégie la dimension humaniste au sein de ses écoles maternelles, primaires, secondaires et supérieures. Pour mieux assurer cette valorisation de l'humain, elle mène un projet-pilote assurant un service de prévention, d'orientation et de santé. Ce projet vise essentiellement à la mise en place d'une restructuration fonctionnelle des différentes institutions que sont les Centres Psycho-Médico-Sociaux, le service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) et le Service de Santé mentale.

Son objectif : *favoriser le développement harmonieux de l'enfant et de l'adolescent.*

1 Mènent leurs actions en étroite collaboration avec les écoles

• les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS)

Les cinq Centres P.M.S. de la Ville de Bruxelles ont pour mission d'assurer les tâches de prévention, d'orientation et de guidance au profit des élèves de nos établissements scolaires et de leur famille.

Les C.P.M.S. contribuent à rendre optimales les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales de l'élève ainsi que de son entourage éducatif en vue de promouvoir le développement harmonieux du jeune.

Leurs services sont consultatifs et gratuits. La confidentialité est assurée.

De la maternelle au secondaire, les équipes privilégient une présence régulière dans les écoles. Les enfants et leur famille peuvent également être reçus sur rendez-vous dans les locaux du centre PMS.

• le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE)

Le service a pour mission d'assurer le suivi médical des élèves (réalisation et suivi des bilans de santé, mise en oeuvre de la politique vaccinale en âge scolaire), de veiller à la prophylaxie et au dépistage des maladies transmissibles en milieu scolaire, de participer à la réalisation d'un recueil standardisé de données sanitaires. Il élabore un projet de service qui définit la politique et les priorités de santé qu'il entend développer aux bénéfices des élèves.

En savoir plus : www.brunette.brucity.be/spos/pse

2 Offre la possibilité de consultations

SE. SA. ME

SE. SA. ME est un service de santé mentale pluridisciplinaire (il comprend psychiatres, psychologues, assistantes sociales, logopèdes, psychomotriciennes) qui propose l'accueil, le diagnostic et le traitement de tout problème psychique (enfant, adolescent, adulte) ou de développement de l'enfant. Les consultations se font sur rendez-vous. L'action préventive du service de santé mentale est assurée par une équipe de psychologues dans les écoles maternelles.

Centre PMS 1**MARIE-THÉRÈSE HORGE**

Rue Melsens, 38

sec.pms1@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles

☎ 02 279 63 00

☎ 02 279 63 09

**Centre PMS 2****ARNAUD WAEFELAERE**

Rue Melsens, 38

sec.pms2@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles

☎ 02 279 63 20

☎ 02 279 63 29

**Centre PMS 3****NATHALIE JENART**

Quai aux Barques, 6

sec.pms3@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles

☎ 02 210 18 10

☎ 02 210 18 28

**Centre PMS 4****FRANÇOISE DERIDDER**

Rue Ph. de Champagne, 52

sec.pms4@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles

☎ 02 548 05 10

☎ 02 548 05 18

**Centre PMS 5****JOËLLE DAWANCE**

Rue Ph. de Champagne, 52

sec.pms5@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles

☎ 02 548 05 30

☎ 02 548 05 38

**Service de Promotion de la Santé à l'École****DR FABIENNE HENRY**

Avenue de l'Héliport, 19

sec.medscol@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles

☎ 02 274 56 30

☎ 02 274 56 38

**SE. SA. ME****DR NICOLE ZUCKER**

Rue Ste-Catherine, 11

sec.cdg@brunette.brucity.be

1000 Bruxelles

☎ 02 279 63 42

☎ 02 279 63 69



LES SERVICES PARASCOLAIRES



Le CeMPA

Centre de Méthodologie et de Pédagogie appliquée

Place Rouppe, 29

1000 Bruxelles

☎ 02 506 43 50

☎ 02 506 43 58

cempa@brunette.brucity.be

www.cempa.be

A la disposition de tout le réseau, ce service relève de l'Inspecteur pédagogique général. Son action s'exerce notamment en matière d'aide à :

- la formation Continué des enseignants;
- la production de documents mis en page par ordinateur;
- l'actualisation des méthodes d'enseignement;
- la réalisation de séquences télévisuelles.

Il participe aussi :

- à la gestion du matériel pédagogique;
- au développement rationnel des investissements pédagogiques;
- la gestion informatisée des établissements maternels et primaires;
- à la promotion de l'enseignement.

Il met à la disposition du pouvoir organisateur :

- un local de formation d'une capacité de 70 places;
- quelques salles de réunion;
- un studio d'enregistrement tant audio que vidéo.



Le service de la médiation scolaire

Boulevard E. Jacqmain, 95 1000 Bruxelles ☎ 02 279 21 50 📠 02 279 21 59
mediation.scolaire@brunette.brucity.be



Le Service de la médiation scolaire de la Ville de Bruxelles est un partenariat entre l'asbl de prévention intégrée «BRAVVO» et le Département de l'Instruction publique, et plus particulièrement son enseignement secondaire. Le but général de la médiation scolaire est de favoriser les conditions de l'accrochage scolaire du jeune et de participer à la construction de son projet de vie.

Le médiateur scolaire est une personne-ressource partenaire dans l'école, un agent de communication qui favorise le dialogue et l'écoute. Il est un relais entre l'école, les parents et les partenaires extérieurs susceptibles d'apporter une aide au jeune.

Le médiateur participe à l'analyse des modalités d'accrochage scolaire du jeune et des différentes formes de violence. Il contribue à la recherche et à la construction de solutions nouvelles selon une approche citoyenne. Les trois niveaux d'interventions possibles du médiateur sont la prévention, la concertation et la conciliation selon deux types d'actions :

1) actions individuelles :

- entretenir le dialogue avec les élèves, leurs parents, les différents membres de l'équipe éducative et les partenaires extérieurs;
- être à l'écoute du jeune aux prises avec ses difficultés (personnelles, familiales, sociales, scolaires,...);
- rechercher avec lui des pistes de solutions et l'accompagner dans ses démarches.

2) actions collectives :

- consultation pour l'élaboration de projets en rapport avec l'accrochage scolaire et la violence;
- participation à des actions en lien avec ces projets.

Les allocations et prêts d'études

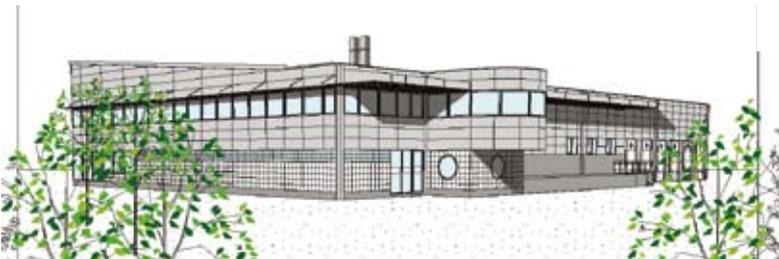
Les écoles veillent à l'introduction des documents auprès des services compétents.

Les Cuisines Bruxelloises (association de droit public)

Département «Enfance»

Rue A. Maes, 129 1130 Haren ☎ 02 512 24 87 📠 02 502 52 24

Les Cuisines Bruxelloises assurent la distribution journalière de repas complets dans les écoles et les gardiennats situés sur le territoire de la Ville. Les menus proposés font l'objet d'une attention particulière de nos diététiciens et sont préparés par des cuisiniers professionnels. Une distribution de collations «santé» dont la variété est déterminée par un comité diététique est également assurée quotidiennement.



LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

A) Les activités parascolaires

Les activités parascolaires comportent diverses facettes. Certaines d'entre elles offrent la possibilité d'approfondir les apprentissages scolaires. D'autres s'attachent à étendre ces apprentissages aux domaines culturel et sportif. Leur étendue est fonction des possibilités de chaque école, tels les locaux, l'infrastructure et les personnes-ressources. La demande des enfants et les souhaits des parents déterminent les choix. La philosophie des activités parascolaires répond à celle de notre objectif éducatif. Elles s'adressent à tous les élèves et permettent à ceux-ci, par la richesse de la palette proposée, le choix du créneau favorable à leur épanouissement harmonieux. Si le domaine sportif est le plus développé, les autres domaines sont loin d'être négligés.

En outre, dans de nombreux établissements, la souplesse de la grille-horaire permet aux jeunes qui le souhaitent de s'inscrire à une activité académique, de participer à une activité culturelle et de pratiquer du sport chaque semaine, sans porter préjudice au curriculum scolaire. L'asbl école de natation accueille les enfants le mercredi après-midi à la piscine de Neder-over-Hembeek et le samedi matin aux bains de Laeken. Elle s'attache à l'apprentissage et au perfectionnement des techniques de maîtrise du milieu aquatique, sans souci de compétition. Elle est ouverte à tous.



B) Les activités postsecondaires

Les cercles postsecondaires attachés aux établissements, créés à l'initiative d'anciens élèves et de membres du personnel enseignant, ont pour objectif de grouper les anciens en vue de poursuivre leur éducation et de resserrer entre eux les liens de camaraderie et de solidarité.

Les activités s'étendent à des domaines variés: conférences, théâtre, perfectionnement technique, chorégraphie, photographie, sports de l'esprit, tourisme, oeuvres sociales, écoles de devoirs, leçons de rattrapage.

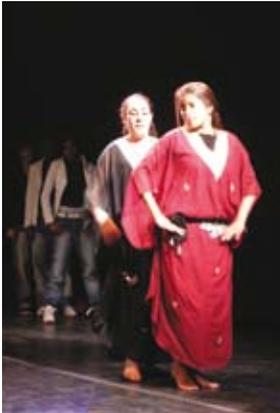


C) Les formations artistiques de l'Académie des Arts

Des formations artistiques sont proposées par l'Académie des Arts (cf. p. 47) aux enfants des écoles fondamentales (de 7 à 12 ans).

Ces activités reposent sur un partenariat établi entre l'Académie des Arts et les écoles primaires qui les ont inscrites dans le projet d'établissement.

Les activités se déroulent après le temps scolaire, dans les bâtiments de l'école primaire.



SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES & JEUNESSE À BRUXELLES ASBL



Av. de l'Héliport, 56
jeunesse.asbl@brucity.be

1000 Bruxelles ☎ 02 274 21 10 📠 02 274 21 20
www.jeunessebruxelles.be

Le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, en collaboration avec l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*, organise chaque année, pendant les vacances scolaires, des activités de loisirs (Plaines de Vacances, stages et séjours) pour les enfants de 3 à 14 ans.

Les Plaines de Vacances sont uniquement destinées aux enfants en âge d'école maternelle ou primaire et répondant à l'une des conditions suivantes :

- fréquentant une école située sur le territoire de la Ville de Bruxelles
- domiciliés sur le territoire de la Ville
- des membres du personnel communal de la Ville.

Les stages et séjours sont accessibles à tous les enfants.

La qualité des infrastructures et de l'organisation des activités nous permet d'être reconnus et agréés par l'ONE.

Notre objectif est de mettre en place des structures d'activités qui répondent aux besoins des parents et des enfants. Pour l'animation de ces activités diverses, la Ville de Bruxelles recrute principalement des animateurs brevetés, encadrés par des coordinateurs qualifiés.

La volonté première est d'offrir aux enfants, sans aucune distinction de sexe, d'origine, de culture ou de nationalité, des activités éducatives, ludiques, culturelles et sportives, permettant d'associer des moments agréables de détente, d'amusement et d'apprentissage pour contribuer à leur épanouissement.

Dès lors, la mission de l'asbl *Jeunesse à Bruxelles* est multiple :

- proposer une palette d'activités la plus large possible;
- développer des activités qui répondent aux attentes et aux besoins des enfants;
- pratiquer un prix démocratique afin que nos activités soient accessibles à tous. Chaque enfant doit pouvoir choisir son activité en fonction de ses aspirations sans que le prix ne constitue un critère exclusif.



Plaines de Vacances

Ces activités ont lieu durant les vacances d'Hiver, de Printemps et d'Été.

Les Plaines de Vacances se déroulent dans des lieux adaptés aux conditions climatiques du moment : activités d'intérieur dans des locaux spacieux (animations, spectacles, etc.) ou activités d'extérieur (jeux, sports, promenades, etc.). Au printemps et en été, les enfants sont encadrés dans des Plaines de Vacances aérées (externat) où les activités dites de «*plein air*» sont privilégiées.

Les enfants sont accueillis soit directement dans les Plaines de Vacances, soit dans les Centres d'Accueil (répartis sur tout le territoire de la Ville de Bruxelles).

Ils sont alors emmenés en bus dans les Centres de Vacances.

Stages

Durant toutes les vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Carnaval, de Printemps et d'Été, l'asbl Jeunesse à Bruxelles propose une palette de stages à son jeune public.

Entre «*Éveil artistique*», «*Psychomotricité*», «*Omnisports*», «*Danse et Mouvement*», «*Funk / Hip-Hop*», «*Photo-Vidéo*», «*Gravure*», «*Nature et découverte*», «*Initiation Théâtre*» ou encore «*Roller*» ou «*Cuisine*» chaque petit Bruxellois peut trouver l'activité qui fera son bonheur.

Ces stages sont organisés pour des enfants de 3 à 14 ans. Les groupes sont formés en fonction de l'âge et régulièrement adaptés en fonction des besoins et des demandes.

Séjours

Des séjours à thème (immersion linguistique ou sport et nature) d'une semaine (au carnaval et en automne) ou de deux semaines (en été et au printemps) en pension complète sont également proposés aux enfants de 6 à 12 ans désireux de s'oxygéner soit à la campagne (au Domaine de Combreuil), soit à la mer (à l'École de Mariakerke).

- Situé dans une belle région vallonnée, verdoyante et arborée, à l'écart de la grand-route et bordé par un joli ruisseau, le Domaine de Combreuil bénéficie d'une infrastructure sportive ainsi que des salles de jeux, une salle de classe, un réfectoire et une salle pédagogique. Ce magnifique domaine est situé tout près du plan incliné de Ronquières, à 3/4 d'heure de Bruxelles.
- L'École de Mariakerke est située près d'Ostende. A deux pas de la mer, les enfants peuvent profiter de tous les loisirs de la plage, ainsi que de toute l'infrastructure d'accueil : salles de jeux, réfectoire et salle pédagogique.





CENTRE DE LITTÉRATURE DE JEUNESSE DE BRUXELLES

Actions de promotion de la lecture

Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles

Bd Emile Bockstael, 91

1020 Bruxelles

☎ 02 428 74 48

☎ 02 279 37 75

☎ 02 279 37 84 / 87

luc.battieuw@brunette.brucity.be

www.cljbxl.be

Ce centre, à vocation régionale et soutenu par la Cocof, est relié à la Bibliothèque Centrale pour la région de Bruxelles-Capitale et au réseau des bibliothèques de Bruxelles. Son rôle est de conserver le patrimoine du livre de jeunesse et, d'offrir aux professionnels un fonds d'ouvrages et de revues autour de la littérature de jeunesse.

Le service de l'Inspection et le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles organisent tous les 2 ans la semaine Paul Hurtmans du livre de jeunesse ou l'opération «J'aime lire dès la maternelle» et «Passeur d'Histoires» en étroite collaboration avec le Théâtre La montagne magique et les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles...

L'objectif principal des actions du CLJBxl est de promouvoir la littérature destinée à la jeunesse par une série d'activités et de développer des synergies entre les bibliothèques publiques et les institutions scolaires.

Ses activités

- Organisateur de la Semaine Paul Hurtmans : vaste opération de lecture organisée tous les deux ans en Région bruxelloise en partenariat avec les bibliothèques et les écoles. Elle touche le public des 8-16 ans et propose animations autour des livres, rencontre avec les auteurs et illustrateurs et l'organisation d'un colloque professionnel.
- Organisateur au sein de la Ville de Bruxelles des opérations «J'aime lire dès la maternelle» et «Passeur d'Histoires». La première est un programme de lecture intergénérationnelle qui touche les enfants de 5 ans. La deuxième opération a pour but d'inviter les enseignants de 1^{ère} et 2^e primaires à consacrer, une fois par semaine, du temps pour lire, raconter ou présenter un livre.
- Organisateur de l'opération «Lire dans les parcs» organisée dans les lieux publics en été et en synergie avec les bibliothèques.
- Organisateur d'expositions thématiques autour du patrimoine, des auteurs et des illustrateurs en littérature de jeunesse.
- Organisateur de formations, de journées d'étude, de conférences dans le domaine de la littérature de jeunesse et de l'animation.
- Organisateur du «Festival» bruxellois de la petite enfance.
- Organisateur de programmes culturels : visites d'institutions, d'éditeurs, de librairies, d'expositions dans le domaine de la littérature de jeunesse.

- Mise à la disposition des institutions du matériel d'animation, des expositions thématiques, des malles de livres en langues étrangères.
- Développement d'un site interactif sur la littérature de jeunesse.
- Participation aux différents jurys des concours et prix littéraires.
- Coéditeur de la Revue LIBBYLIT + Libbylitnet. Revue professionnelle bimestrielle qui informe de tout ce qui se passe dans notre pays et à l'étranger dans le domaine du livre de jeunesse : présentation de la production littéraire, des expositions, des conférences, des animations, des spectacles de contes ou de théâtre pour les jeunes, de manifestations diverses et une revue de presse spécialisée... La seconde partie de la revue se consacre aux nouveautés dans le domaine du livre de jeunesse. Chaque livre est présenté sous la forme d'une recension qui donne un avis sur le contenu du livre, son histoire, ses thèmes et son public cible. Plus de 2000 titres sont présentés par an. La revue propose six numéros par an.

Un mailing «Libbylit.net» est envoyé chaque mois pour ce qui concerne l'actualité proche.



LES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau de la lecture publique sur le territoire de Bruxelles-Ville

Le réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Bruxelles dépend de l'Echevine de l'Instruction publique, Faouzia HARICHE.

Ces bibliothèques sont subventionnées, en partie, par la Communauté française de Belgique, la Commission communautaire française et organisées par le pouvoir communal, qui consent d'importants efforts financiers en faveur de l'accès à la culture pour tous.

Sans vouloir égarer le lecteur dans un dédale structurel, il faut lui signaler l'existence d'une bibliothèque centrale à vocation régionale et professionnelle ainsi que de deux bibliothèques à la fois principales et locales-pivots. La Bibliothèque des Riches Claires est à la tête d'un réseau de sept bibliothèques filiales généralistes (avec sections adulte et jeunesse), dont l'une est filialisée par convention, et de

cinq bibliothèques spécialisées (artistique, pédagogique, scientifique et technique, monde maghrébin et animation); la Bibliothèque de Laeken est à la tête d'un réseau de sept bibliothèques filiales généralistes dont trois sont filialisées par convention.

Les principales entretiennent des contacts permanents avec le réseau, par le biais de prêts "itinérants": ceux-ci assurent, en effet, la diffusion des oeuvres francophones jusqu'aux confins mêmes de la périphérie bruxelloise.

Cette décentralisation permet aux riverains, éloignés du Centre Ville, de s'éclairer au "dernier phare de la culture et de la langue françaises", à peu de frais. Là, comme en toute bibliothèque "Ville de Bruxelles", les livres se prêtent à raison de € 0,20 par volume pour 3 semaines, à moins que l'on préfère s'abonner pour un forfait annuel de € 6,00.



Les moins de 18 ans, eux, bénéficient de la gratuité totale.

Qu'on ne s'étonne donc pas du succès rencontré par chacune des sections "Jeunesse": dans le cadre obligé des lectures scolaires ainsi que dans celui des loisirs, les mineurs s'adonnent à des emprunts réguliers et variés.

Scolairement parlant, les jeunes trouvent, dans chaque bibliothèque, un espace «Documentation» dûment fourni: un dépouillement systématique, des fardes mises à jour, des images triées y sont disponibles .

Même les «bébés-lecteurs» de 6 mois à 3 ans sont les bienvenus, dans les principales et certaines filiales ou filialisées.

Plus âgés, ils y effectueront leurs recherches, y suivront un atelier d'écriture ou participeront à un stage théâtral.

Moins studieusement, les jeunes élèves s'égayent dans plus d'un coin tapis à l'écoute de «l'heure du conte» qu'animent des bibliothécaires narratrices. Plus d'une est sans doute responsable de la vocation de ces normaliens hantant la Bibliothèque pédagogique!

Là, les (futurs) enseignants trouvent des ouvrages professionnellement ciblés, relatifs particulièrement à la psychopédagogie.

On voit ainsi combien les activités de lecture et celles y afférentes se diversifient, selon les besoins du public environnant et ses disponibilités : la plupart des bibliothèques effectuent leurs achats en conformité avec les desiderata de leurs affiliés.

Les lycéens voisins ne rechignent pas non plus à les franchir, sûrs d'y trouver le «Profil» littéraire ou l'encyclopédie préalable à un exposé réussi, à moins qu'ils ne veuillent s'initier à l'informatique par un ouvrage de vulgarisation.

Les avantages et apports précités risqueraient de faire passer sous silence, par exemple, les centaines de milliers d'ouvrages contenus dans les Bibliothèques principales I et II et réservés aux adultes.

Ils y trouvent, comme en chaque salle de prêt, des rayonnages emplis de textes classiques, de best-sellers, de dictionnaires et d'ouvrages de référence.

Quel que soit leur milieu socioculturel, ils y dénichent, souvent guidés adroitement par un personnel compétent, le titre qui leur faisait défaut.

Cette disponibilité quotidienne du livre est une nécessité toujours croissante dans des quartiers certes commercialisés mais où la culture n'est guère valorisée.

Plus que de 7 à 77 ans, à tout âge, le lecteur avisé se sentira un invité comblé dans les «salons du jeune –et du moins jeune– lecteur» que sont les Bibliothèques tous publics de la Ville de Bruxelles.

Beaucoup de «navetteurs» francophones venant travailler à Bruxelles n'hésitent d'ailleurs pas à s'y fournir.

Pour répondre aux exigences de plus en plus grandes des lecteurs, les bibliothèques principales offrent des centres multimédias leur permettant la consultation gratuite sur Internet. Cette même consultation peut également s'effectuer dans les filiales.

La fusion des catalogues, leur consultation possible sur Internet, la mise en place du prêt informatisé font des bibliothèques de la Ville de Bruxelles un exemple de modernité ne visant qu'un objectif : la satisfaction du lecteur.

En outre, dans le cadre de la lecture publique, les bibliothèques de la Ville de Bruxelles, organisées en un vaste réseau, offrent aux enseignants comme aux enseignants des centres de documentation riche et variée, adjuvants de la formation initiale et continuée.

Elles constituent aussi des lieux d'animation culturelle où conférences, rencontres littéraires, colloques, expositions, formations diverses, soirées à thème contribuent à l'épanouissement et à l'enrichissement de chacun tant dans un cadre privé que professionnel.

BIBLIOTHÈQUE DES RICHES CLAIRES



Bibliothèque publique centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale

Bibliothèque principale et locale de Bruxelles I

Rue des Riches Claires, 24 1000 Bruxelles ☎ 02 548 26 10 📠 02 548 26 48
bc.bxl@brunette.brucity.be www.bibcentrale-bxl.be
bp1@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque artistique

Rue du Midi, 144 1000 Bruxelles ☎ 02 506 10 35 📠 02 506 10 38
bib.aca@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/bibaca/Accueil_ba.html

Bibliothèque filiale Brand Whitlock

Rue de la Paille, 16 1000 Bruxelles ☎ 02 513 09 66 📠 02 511 84 55
brand.whitlock@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque filiale de Haren

Rue de la Paroisse, 34 1130 Bruxelles ☎ 02 247 21 45 📠 02 247 21 48
bib.haren@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque filiale Charles Janssen

Bd Emile Jacqmain, 62 1000 Bruxelles ☎ 02 219 14 07 📠 02 219 41 55
charles.janssen@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque filiale Adolphe Max

Rue des Eburons, 11 1000 Bruxelles ☎ 02 230 52 78 📠 02 230 32 74
bib.amax@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque filiale Jean Muno

Rue des Tanneurs, 213 1000 Bruxelles ☎ 02 514 08 16 📠 02 511 74 78
bib.muno@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque filiale Suzanne Lippens

Quai aux Pierres de Taille, 23 1000 Bruxelles ☎ 02 211 35 20 📠 02 211 35 28
bib.lippens@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque pédagogique «Michelle Salengros»

Bd M. Lemonnier, 110 1000 Bruxelles ☎ 02 504 09 49
bib.pedagogique@brunette.brucity.be www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Bibliothèque scientifique et technique

Bd de l'Abattoir, 50

1000 Bruxelles

☎ 02 279 52 80

☎ 02 279 52 99

bib.sciotech@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/bib/bibp1/index.htm

Dépôt des Tanneurs

Rue des Tanneurs, 178

1000 Bruxelles

☎ 02 511 08 46

Bibliothèque d'animation E. Carter

Bd M. Lemonnier, 132

1000 Bruxelles

☎ 02 279 59 30

☎ 02 279 59 19

bib.anim@brucity.be

www.bibcentrale-bxl.be

Bibliothèque Espace El Baroudi

Rue du Poinçon, 17

1000 Bruxelles

☎ 02 274 05 17

magali.mineur@espacemagh.be

www.espacemagh.be

BIBLIOTHÈQUE DE LAEKEN

**Bibliothèque principale et locale de Bruxelles II**

Bd Emile Bockstael, 246
bp2@brunette.brucity.be

1020 Bruxelles

☎ 02 279 37 90

☎ 02 279 37 75

www.bibliolaeken.be

Bibliothèque filiale Fernand Brunfaut

Cité Modèle - Bloc 3

1020 Bruxelles

☎ 02 479 90 38

bib.cm@brunette.brucity.be

Bibliothèque filiale du Mutsaard

Rue Gustave Demanet, 82

1020 Bruxelles

☎ 02 263 21 95

☎ 02 263 21 97

bib.mu@brunette.brucity.be

Bibliothèque filiale de Neder-over-Heembeek

Rue F. Vekemans, 63/65

1120 Bruxelles

☎ 02 266 82 30

☎ 02 266 82 38

bib.noh@brunette.brucity.be

Bibliothèque filiale Bruegel

Rue Haute, 247

1000 Bruxelles

☎ 02 512 88 64

bib.bre@brunette.brucity.be

www.brunette.brucity.be/bib/bibp2/bibreu

Dépôt Christ-Roi

Av. Wannecouter, 113

1020 Bruxelles

☎ 0475 408 969

Dépôt CTR (Centre de Traumatologie et de Réadaptation)

Place Van Gehuchten, 4

1020 Bruxelles

☎ 02 475 13 46

Dépôt Ganshoren (Bibliothèque spéciale pour la Jeunesse)

Rue Louis Delhove, 43

1083 Bruxelles

☎ 02 427 67 65

☎ 02 427 67 65